Quatrième Année — N° 153 | Eur Gwennek – Cinq Centimes | Samedi 31 Août 1907

JOURNAL RÉGIONALISTE
HEBDOMADAIRE
de la
BRETAGNE
et des
Bretons Emigrés

ABONNEMENTS :
FRANCE . . 1 an. . 3 fr. 50
ETRANGER. — . 5 —
Avec "Ar Vro" RevueMensuelle
FRANCE . . 1 an . . . 5 fr.
ETRANGER. — . . . 9 —

Les Abonnements sont payables d'avance

Tout changement d'adresse sera accompagné de 0 fr. 50 cent. en Timbres-Poste.

« Bera, Laez, ha Librente. »
Giriou lavaret gant AN TOUR D'AUVERGN

Ar Bobl

"Evid ar Vro dre ar Bobl" | "Frankiz da beb Barn!"

Directeur : F. JAFFRENNOU "Taldir"
Secrétaire de Rédaction : Léon LE BERRE "Abalor"
Administrateur : Louis GOURLET. | Correspondant Central : Jean SOLU.

Rédaction et Administration
Avenue de la Gare, CARHAIX
CORNOUAILLES

TARIF des INSERTIONS
Ann. et Récl., 4e p. 0 f. 20 la ligne
— 3e — 0 25 —
Chronique Locale 0 50 —
En Echos. . . . . 0 75 —

ON TRAITE A FORFAIT
Nos annonces sont reçues par les Agences de Publicité, ou directement à nos Bureaux.

Les manuscrits ne sont pas rendus

Bro-C'hall en nec'hamant

Gwasket diouz eun tu, pe gwasket diouz eun tu all, a zo henvel evidomp, Bretoned, da vihana, ma tleomp skuill hor gwad, ma tleomp mont d'ar maro, eo kaëroc'h hag enorusoc'h mont d'an emgann evid hor bro eged evit hini ar re-all hag a ra faë warnomp.

Gwelomp e pe stad ema ar bed brema? Petra a vezo great evidomp, pe a-eneb d'eomp?

Eno eo ema an abaden, diez braz da ziluia, evid ar speredeka a zo dindan ar stered a zo kuzet d'ar c'hlabouserien evel Viviani pehini a gred ar c'hountrol beo d'ar pez a zianavez, war e veno, rag hennez kerkoulz ha meur a re-all, evel Renan, a c'hoar ervad e lavarent goier, nemed avad e felle d'ezo beva mad war an douar, diwar goust ar c'hinaoueien.

Breiz-Izel a zo, abaoue dimezi hon dukez Anna gant Roue Bro-C'hall, stag ouz ar vro-ze; m'e defe gouezet ar pez a vije great d'eomp da c'houde, biken n'e divije great an eureud-ze, rag hi a ioa eur Vretonez a galoun hag a gare he bro penn-kil-ha-troad.

Mez lezomp ar re varo da gousket e peoc'h.

Adaleg ar mare m'eo bet Breiz-Izel staget oc'h Bro-C'hall, gwad ar Vretoned a zo bet skuillet, kement war zouar eged war vor, o vrezellekaat ouz kement enebour da Vro-C'hall.

Brema, deuz n'euz forz pe du e trofe ar stal, ni adarre, Bretoned, a ve er penn kenta e-kreiz an tan gant paotred Bro-C'hall.

Ar Marok a zo hirio hunvre fall Bro-C'hall, ia, he hunvre fall, rag biskoaz n'eo bet en eur stad ken diez; biskoaz n'eo bet eviti tostoc'h an tan d'ar stoub.

Bro-C'hall a zo paket mad tre daou enebour touet; an Alamagn ha Bro-Saoz; ma c'hoarz d'an Alamagn, dostu Bro-Saoz a ziskouez he dent; ma c'hoarz da Vro-Saoz, kerkent an Alamagn a astenn he c'hraban.

Mont a du gant Bro-Saoz a ve anvav muioc'h-mui ne c'hell ken sevel he mouez; chom a rank, evel eur sklavez dirag-hi, abalamour n'eo mui nerzuz awalc'h da harpa outhi war vor, rag an arc'hant a vije bet dleet da zispign da ober listri a zo bet lounket, euz a vloaz da vloaz, gant an tiranted framasoned a zun Bro-C'hall, ha Breiz-Izel dreist-holl, abaoue re a vloaveziou.

N'euz ket pell e deuz Bro-C'hall ranket plega en Ejypt hag en Douar-Nevez, ha Bro-Saoz a dlie war he meno, evid he didamall he lezel da ober ar pez a c'hoantefe er Marok.

Hogen an dra-ma n'oa nemed eun drubarderez muioc'h euz a berz Bro-Saoz, rag setu an Alamagn hag ar Rouanteleziou all da ziskleria n'e doa bro ebed ar gwir da gemeret ar Marok, p' eo anavezet e deuz peb rouantelez euz an Europ tud a gemm-werz, hag all, er vro-ze, evel ar C'hallaoued.

Emgleo Aljesiras a zo bet great evit trouc'h krenn d'ar jipot. Bro-C'hall hag ar Spagn, an diou c'hinaouegez, a zo bet karget da lakaat ar peoc'h eno.

Bro-C'hall, dreist-holl, a gollo he arc'hant, he martoloded hag he zoudarded, hep kaout muioc'h da c'hounit eged Bro-Saoz hag an Alamagn pere ne reont netra.

Ha! ma vije bet krenv Bro-C'hall evel gwech-all! Ne vije ket bet roet gourc'hemenn d'ezhi gant hini, e giz ebed.

Dindan Charlez eizved ar Franz a c'hourc'hemenne da vihana eun neubeud, ha dindan Loeiz Filip muioc'h c'hoaz avad, rag ar pez a en em gav brema a erruaz ivez er Marok dindan Loeiz Filip; kaër e doa bet Bro-Saoz gourdrouz, Loeiz Filip a reaz skouarn vouzar, hag a gasaz eun arme gallouduz dostu evid dont a-benn, en eun taol, da viret ouz ar Marokaned da laza an Europeaned a ioa eat da jom er vro-ze. Emgann Isly a lakeaz heb dale ar reiz, ha Bro-Saoz a jomaz sioul.

Hirio an Alamagn a zo, diwarbenn ar Marok, a-eneb Bro-C'hall evel m'oa, en amzer Loeiz Filip, Bro-Saoz.

Daoust ha Bro-C'hall a zo krenv awalc'h evid ober fae war gourdrouzou an Alamagn? Ne gredan ket.

Penaoz, e gwirionez, e c'hellfe dont a-benn, er stad a-dreuz-se, da veza treac'h d'ar Marok. Ma fell da Vro-C'hall, koust pe goust, trec'hi ar Marok, moarvad e devezo heb dale an Alamagn war he c'hein, ha neuze avad e ve eul lac'herez epad pehini Breiz-Izel e defe eul loden vraz euz he bugale mac'hagnet.

Brema c'houi c'houlenno marteze diganen petra a ve ar gwella da ober.

Va ali d'in-me eo e tlefe Bro-C'hall chom ato a du gant ar Russi: rag kaer e deuz bet houma beza trec'het gant ar Japon, dre m'oa re bell diouz ar vro-ze, n'eo ket war-nez da vervel, er c'hontrol; ar Russi a zo eur vro iaouank hag a zo krenvoc'h eged na c'helljet sonjal, me lavar iaouank evid koz, rag eno evel e Breiz-Izel, ar vro a jomo ar vro, hag epad ma vezo a-du gant Bro-C'hall an Alamagn ne finvo ket rag hepdale e ve bruzunet, tizet diouz an daou du.

Evid ar Vretouned e kredan e tlefe eta ar Russi beza gant Bro-C'hall, ar pez a virfe ouz ar brezel da zigeri, rag ar Vretouned n'o deuz, er mare-ma, nemed da goll dre eur brezel, p'eo gwir e vefent mac'hagnet, heb n'o defe netra da c'hounid evid ho bro.

Bevet ar peoc'h, hag ar muia ar gwella, mez epad ar mare-ze avad labouromp da veza krenv evidomp hon-unan, hag evid-se skignomp ato hor iez da gaout muioc'h a unvaniez, hag eun deiz a zeu, ma teu ar c'halz vuia euz ar C'hallaoued da veza, dre ho diotach, sklaved evel an Alsasianed hag al Lorened, ni, dre eun unvaniez striz, a jomo digabestr goude beza difennet ouz kement enebour da lakaat e droad war douar Breiz-Izel.

Ia, greomp ar c'hontrol beo da baotred Bro-C'hall, euz a bere ar mistri-skol a labour evit dismantri e spered hag e kaloun ar vugale karantez ho bro.

Euz hon holl nerz, greomp ma vezo en hôr skoliou hor iez ha karantez hor bro lakeat en araok, kerkoulz hag hor feiz, heb chan ha dostu; poent eo, rag

Bez ez euz c'houez fall
Gant galloud Bro-C'hall.

PER PRONOST.

L'ŒUVRE DES CELTES

Voici que se terminent les fêtes interceltiques d'Abertawe (Swansea). Combien dont les fronts s'assombrissent devant leur succès, et s'en vont disant: «Enfin, que veulent-ils ces bardes?»

Ce que nous voulons, bardes de Cambrie ou d'Armorique, n'est rien autre que de montrer aux Celtes la réelle valeur de leur race, quel rôle elle a joué dans l'histoire des autres peuples, quel rôle elle joue aujourd'hui dans le Monde, et continuera à jouer, s'il plaît à Dieu.

Qui a regardé un peu plus que son manuel de classe, sait quels nourriciers et quels défenseurs furent quasi de tout temps pour la France les Bretons, pour l'Angleterre les Gallois et les Gaëls d'Ecosse ou d'Irlande. Les marines britanniques et françaises doivent aux Celtes leurs plus forts contingents. Jadis, sur les champs-de-bataille de la guerre de Cent ans, aux temps modernes, qui a-t-on vu le plus souvent, luttant les uns contre les autres, au profit des ennemis de leur idéal? Des Celtes!

Parfois, notre race malheureuse reprenait conscience d'elle-même. On connaît la touchante légende des fifres gallois et bretons jouant des deux côtés, en 1756, à St-Cast, l'air du "*Seisiz Gwengamp*". On sait que les armes tombèrent des mains fratricides, et que la déroute des Anglais s'ensuivit.

Il y a quatre ans encore, là-bas dans les plaines du Sud-Afrique, les Gallois du colonel Herbert luttaient contre les Irlandais du capitaine Mac Bryde pour le compte de l'Angleterre.

Nous ne nous sommes jamais refusés à nos vainqueurs. Au début de la session des conseils généraux, combien de ces derniers, même en Bretagne, n'ont pas envoyé leurs félicitations aux soldats et marins *français* du Maroc? Comment, alors que l'on a présente à la mémoire la funèbre liste de l'*Iéna*, peut-on se contenter de décorer de cette seule épithète, ceux qui, bravement, défendent là-bas le drapeau tricolore? Ne devrait-on pas, si l'on était juste, cravater ce drapeau d'hermines, comme pour montrer qui le protège? Hélas! l'hermine est modeste et ne fait pas parler d'elle!

Ce ne sont pas seulement les Bretons qui ont, parmi les Celtes, porté haut la bannière de France. De temps immémorial, les rois Capétiens eurent à leur cour une garde écossaise, des archers écossais. Qui n'a lu le célèbre roman de Walter Scott "Quentin Durwart"? Mais ceux qui, sans contredit, rendirent les plus grands services à la France, furent les Irlandais qui accompagnèrent Jacques Stuart en exil. Nous pouvons les réclamer deux fois comme de notre famille, car ils essaimèrent à Plouha et à Belle-Isle-en-Mer, où ils tinrent garnison.

Dimanche dernier, 24 août, sur le champ de bataille de Fontenoy, devant plus de deux cents Irlandais venus de Dublin, avec à leur tête le lord-maire, M. Nanatty et M. Barry O'Brien, président du Comité Irlandais de Londres, devant une foule immense accourue de tous les points du Hainaut belge et de la France, le doyen d'Antoing a béni une Croix Celtique. Puis des orateurs, dont le docteur O'Brien, en gaël, se sont longuement étendus sur l'affection que portent les Irlandais à la France.

Ah! qu'ils avaient raison ces orateurs! Sans l'héroïque brigade irlandaise ou régiment de Dillon, sans les Highlanders de la garde écossaise d'Ingolsby, la victoire de Fontenoy (10 Mai 1745) n'eût été, malgré tout le génie d'un Maurice de Saxe, qu'une défaite nouvelle. Cette défaite eût consacré pour toujours la déroute des Bourbons dans l'affaire de la succession d'Autriche.

Tout le monde a présent à l'esprit cette invitation chevaleresque et réciproque que se firent l'une à l'autre les deux armées de tirer la première. Les Anglais, qui n'avaient pas laissé répéter deux fois l'invite, renversèrent le front de nos lignes d'une terrible décharge. On ne voyait plus sur le sol que des gardes françaises. Sur le conseil de l'Irlandais Lally, Louis XV ordonna de placer quatre canons devant la colonne anglo-hanovienne. Dans la trouée sanglante, se précipitèrent la Maison du Roy, la Brigade Irlandaise et les Ecossais. L'armée ennemie perdait 20.000 hommes, quarante canons, et toute la Belgique occidentale était aux Français.

Comme toujours, ce ne fut ni un Lally, ni un Dillon, ni tout autre Celte, qui fut récompensé en cette affaire, mais Maurice de Saxe reçut le château de Chambord et 40.000 livres de rente!

Par contre, Lally, pour avoir voulu doter la France de l'empire des Indes, trouva en 1763, un échafaud à Paris, et en 1793, un Dillon porta la tête sur l'oreiller national, en dépit des efforts de Camille Desmoulins pour le soustraire à la guillotine.

Est-ce donc l'éternel rôle du Peuple Celte de tirer, pour les autres nations, les marrons du feu? Pauvre race incomprise de ses maîtres, toujours à la peine et jamais à l'honneur, elle s'ignore elle-même, et le barde Cochwarf, ancien maire de Cardiff, pouvait l'autre jour mettre certains de ses concitoyens en garde contre cette idée qu'ils avaient que nous tous, leurs frères de Bretagne, nous étions marchands d'oignons!

Et cependant, de quelle force mondiale seront les Celtes, le jour où ils s'uniront! Nous voyons à cette heure, ce petit peuple gallois, laborieux, industrieux encore qu'artiste, diriger pour ainsi dire les destinées de l'Empire britannique. La grande République américaine tend, elle aussi, à devenir de plus en plus celtique, et pour conserver sa popularité, ce descendant de Hollandais qu'est le président Roosevelt a dû se mettre à haranguer son peuple en gaël aussi bien qu'en anglais.

Déjà l'influence bienfaisante du celtisme, reprenant petit à petit conscience de lui-même, exerce sur les nations franco-latine et anglo-saxonne, son action pacifique. Qu'entend-on maintenant du haut de la Pierre Druidique? Est-ce, comme le prétendent César et sa séquelle, le dernier râle des prisonniers de guerre? Non! c'est le cri des Bardes remettant pour toujours le glaive au fourreau: «*Heddouc'h! Peoc'h!*» clament-ils d'un côté comme de l'autre du Détroit. A leur appel s'apaisent les vieilles querelles, les ennemis de la veille s'expliquent et de plus en plus *s'entendent cordialement!* Les visites réitérées des Bretons aux Gallois, des Gallois aux Bretons, l'incessante présence de nos marchands au-delà de l'eau, des touristes anglais sur nos côtes, ont amené la détente tant désirée!

Principalement, les Gallois aidèrent à l'Entente cordiale. Ils peuvent se vanter d'en avoir été les pionniers. Il fut leur œuvre celtique de tous les jours peut-on dire, cet accord qui réalisera pour l'Angleterre comme pour la France les meilleurs résultats commerciaux. Qu'enfin, les Français se rappellent que le gouvernement anglais ne fit vers eux le grand pas décisif de 1904 à 1905, que lorsque l'opinion britannique hâtait de ses vœux l'aube du cabinet libéral d'aujourd'hui, presqu'entièrement composé de Celtes!

Les seules luttes qui nous seront désormais permises, seront celles livrées sur le terrain économique, et leur solution sera peut-être plus facile qu'on ne le croit avec de la bonne volonté! Désormais, comme le dit si bien Miss Dillwyn, Bretons et Gallois, et à leur suite Français et Anglais, ne se rencontreront plus sur les champs de bataille comme à St-Cast, mais sur le "*Ground*" des Eisteffodau ou dans les Gorsedd, où ils entonneront le même hymme de Paix!

Et s'il faut encore sortir le glaive du fourreau, ce ne sera plus que contre les ennemis de la civilisation blanche! Pour nous Aryas: «Cœur à cœur! Kalon ouz kalon!»

Telles sont les paroles de détente que doit aux Celtes l'Europe entière..... N'y a-t-il pas quelque part quelque Franco-Latin qui soit prêt à se les attribuer?

LÉON LE BERRE,
"Abalor".

Echos et Nouvelles

Emigrants

Beaucoup de bretons émigrent en ce moment au Canada, *viâ* le Hâvre.

Ils arrivent ordinairement dans cette ville par les bateaux de Brest le mercredi et de Morlaix le jeudi, et n'en repartent que le lundi par les steamers anglais.

Ils ont donc, hommes, femmes et enfants près de six grandes journées à attendre. On sait quel est l'énervement de l'expectative, la facilité du vice, et l'exploitation honteuse dont ils sont les victimes...

M. l'abbé Nicolas, aumônier des Bretons *I Quai des Casernes*, demande à ses confrères bretons de vouloir bien lui signaler les départs qui se produisent dans leurs paroisses. Il s'est en effet entendu avec quelques restaurateurs et hôteliers d'une honnêté au-dessus de tout soupçon.

La Liberté de conscience

La liberté de conscience ne doit pas s'exercer seulement d'une façon négative, mais bien d'une façon positive. Ce n'est pas en refusant à nos soldats et marins bretons les secours de la religion qu'on garde la neutralité. Nous nous sommes déjà élevés dans *Ar Bobl* contre ce déni de justice qui consiste à obliger quelqu'un à mourir au milieu *des plus graves préoccupations*, et à forcer de pauvres mères bretonnes à pleurer doublement.... C'était lors de la catastrophe de l'*Iéna*. Aujourd'hui, nous demandons encore de toutes nos forces, que les ministres des diverses religions soient autorisés à suivre nos armées en campagne, et que tous les moyens leur soient accordés, afin de faciliter leur mission!

Le premier des *Droits de l'Homme* est de ne pas être inquiété au sujet de son culte.

Les Presbytères

De notre excellent confrère *Le Réveil Breton* de Lorient:

Il y a cinq ans:	Aujourd'hui!
Le maire à la mairie,	Le maire au presbytère,
L'instituteur à l'école,	L'instituteur partout,
Le curé au presbytère!	Le curé à la belle étoile!

Ouverture de la chasse

L'ouverture de la chasse est fixée au dimanche 15 septembre dans les départements des Côtes-du-Nord, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan. Dans la Loire-Inférieure l'ouverture est fixée à demain premier septembre.

Encore les accidents de chemins de fer

Un très grave accident de chemin de fer s'est produit samedi soir, à 11 h. 15, sur le réseau d'Orléans, à Coutras (Gironde), aux aiguilles d'entrée de la gare.

Le train express n° 624, parti de Bordeaux-Bastide à 10 h. 12 du soir et qui devait arriver à Paris à 7 h. 18 du matin, a tamponné, avant d'arriver à Coutras, un train de marchandises. Le nombre des morts est de neuf, et on compte une trentaine de blessés, dont beaucoup très grièvement.

Le train rapide a été, croit-on, aiguillé par erreur sur une voie de garage occupée par une machine en manœuvre. C'est alors que s'est produit le formidable choc. Les deux locomotives se sont télescopées. Une dizaine de voitures du train de marchandises ont été démolies, et les trois premiers wagons du rapide absolument broyés. La voie, encombrée de débris, est complètement détruite sur une longueur de 300 mètres.

Au Maroc

Des engagements successifs se produisent chaque jour au Maroc entre nos soldats et les arabes. Ces escarmouches sont officiellement démenties. Il n'en est pas moins certain que le général Drude a absolument besoin de renforts pour ne pas être débordé et et pour éviter un désastre.

Une expédition paraît donc inévitable au ministère Clémenceau. En dépit de ses précédentes déclarations, elle est d'ores et déjà décidée.

Dans ces conditions, la France entreprendrait la conquête du Maroc, et l'annexerait à ses colonies.

Paroles vraies

On joue en ce moment à Champigny sur le "Théâtre de la Nature" une

---

Feuilleton du Journal "*AR BOBL*" 39

Le Portrait de la Chambre Rouge

par Pierre D'ARLAY

— Votre pouls est essentiellement nerveux...

Le docteur fit quelques tours dans la chambre, puis revenant soudain, les mains tendues:

— Bertrand, dit-il, voulez-vous avoir confiance en moi?...

Cette question était empreinte d'une si franche expression de sympathie, que le jeune homme s'écria:

— Ah! Monsieur, de toute mon âme!...

— C'est bien! Nous nous connaissons depuis deux mois à peine, mais celà suffit pour créer des amitiés durables, lorsque ce je ne sais quoi qu'on ne peut définir existe entre deux êtres faits pour se comprendre. Que vous est-il arrivé? L'insolation, la migraine sont un prétexte.

Le visage de Bertrand exprima une douleur si profonde que Jeffik en fut navré.

Cependant, le premier mot prononcé comme une digue qui serompt, les sentiments du jeune homme se firent jour. Ses illusions après sa rencontre avec Rosenn, son amour, né d'un premier regard, et dès lors aussi profondément ressenti que l'affection d'une vie toute entière, les encouragements mystérieux de la chanoinesse, sa visite à Penhoël, la soirée qui l'avait suivie, enfin la scène de la Lande-aux-Pierres, tout fut exprimé dans un récit passionnant d'une voix où vibrait tour à tour la tendresse et la désespérance.

— Maintenant c'est fini, conclut Bertrand, qui haletait, oppressé par l'excès de la véhémence. Je vous remercie, Monsieur, j'éprouve quelque soulagement à dire ce que je souffre; vous êtes bon, oui, bien bon d'avoir provoqué mes confidences, je crois en votre sympathie, j'aurai un regret de plus en vous disant adieu.

— Adieu?... Quelle idée extravagante vous possède?...

— Je veux donner ma démission, quitter Tréveneuc, je ne saurais y vivre.

— C'est une folie! articula nettement Jeffik, d'un ton bourru.

Sa situation était difficile. Ami du comte de Boisgenest, plus encore ami de Rosenn, sa délicatesse l'empêchait de trahir l'un et de compromettre l'autre l'autre. Cependant ce projet d'alliance avec Lemarchais lui était odieux. Il fallait gagner du temps.

— Vous avez accepté en principe les conseils de mon expérience, dit-il à Bertrand, voulez-vous les suivre sans explications?

— Oui, Monsieur, répondit le jeune homme avec quelque anxiété dans la voix.

— Eh! bien, restez...

Bertrand demeura une minute suspendu...

— Je reste, dit-il, enfin.

— C'est bon, venez fumer un cigare...

X

Lorsque Rosenn arriva au château après avoir laissé Yvonne sur la route de Tréveneuc, où le docteur était venu la rejoindre, elle se sentait décidée à parler au comte de ses véritables sentiments. Son amie avait prodigué ses efforts afin de relever son courage et la pauvre enfant voulait, cette fois, dominer sa faiblesse pour ne point se condamner, à cause d'un silence imprudent, aux regrets de toute une vie. Mais à son entrée dans le vestibule, elle vit aller et venir les domestiques et, sur une question faite à Jehan, celui-ci répondit:

— Mademoiselle, monsieur le comte part ce soir.

— Part ce soir! répéta Rosenn très inquiète n'ayant reçu aucune confidence à ce sujet.

Comme elle ne voulait pas questionner un domestique, elle monta jusqu'à l'appartement de M. de Boisgenest. Il fouillait fiévreusement son secrétaire, dont la tablette était encombrée de papiers. Un sac de voyage ouvert paraissait contenir déjà un choix de lettres et d'autres documents.

— Vous partez, mon père! demanda Rosenn troublée par la figure du comte et l'occupation à laquelle il était livré.

— Oui, je vais à Paris, on m'a remis il y a deux heures, une dépêche, des nouvelles graves... Il vaut mieux que tu saches tout, ma fille, ajouta M. de Boisgenest après un léger silence.

Ecoute-moi, j'ai cru agir pour le mieux...

Le comte avait dans la voix un tel accent de prière, si différent du ton d'assurance et d'autorité qu'il prenait d'habitude, que Rosenn en fut toute remuée. Ses yeux fixes, son visage anxieux, augmentèrent l'émotion de son père.

— Oui, j'ai cru faire au mieux, répéta-t-il, pardonne-moi, mon enfant, je te voulais riche; j'ai cherché des placements exceptionnels pour les capitaux qu'a laissés ta mère, je n'ai pas réussi. Je perds m'apprend-on, une très forte somme; et la catastrophe est pire, je le crains, que la dépêche de mon correspondant ne me le laisse entrevoir.

— C'est M. Lemarchais qui vous conseillait, mon père? demanda Rosenn avec qnelque amertume

— Lemarchais? garde-toi de l'accuser il m'a désigné il est vrai l'argent de change dont je me suis servi, mais la fortune est capricieuse à la Bourse. J'avais défendu cependant les coups hasardeux... En résumé, je ne sais pas grand'chose. C'est un de mes amis qui me mande et, dans une dépêche, les détails sont forcément succincts, mais lorsque la discrétion n'est pas de rigueur. Je voudrais surtout, Rosenn, que tu ne souffre pas trop de mon imprudence, du changement qui pourrait survenir, par ma faute, dans notre situation.

— Oh! mon père, s'écria la jeune fille, les yeux mouillés, vous me connaissez mal. Quelles que soient vos pertes, rassurez-vous. Je désire uniquement ne pas vous quitter, nous serons toujours heureux ensemble.

— Oui, tu es une fille pleine de dévouement et de cœur. Je redoute la colère de ton oncle, c'est ton subrogé-tuteur; il faut s'attendre à un assaut violent, mais la tante me soutiendra, je l'espère. Sa fortune lui permet de combler un sérieux déficit.

Rosenn ne laissa point son père en dire d'avantage. S'oubliant elle-même, elle ne songea qu'à lui préparer tout ce qui pourrait lui rendre son voyage plus confortable.

— Faites vos affaires, disait-elle, sans vous préoccuper d'autre chose que de les finir bien vite et de venir me retrouver.

— Tu ne seras pas seule, tu gardes ta tante Almaïde. Ne lui parle de rien avant mon retour. Elle ignore le contenu de la dépêche et les graves raisons qui m'appellent à Paris.

La soirée s'acheva avec le départ de M. de Boisgenest, qui prenait à Tréveneuc un express de nuit.

Mme Pluchot était charmée de cette absence, elle demeurait maîtresse à Penhoël et comptait bien user de son autorité. Ses projets s'affirmaient toujours davantage quant à la durée de son séjour. Quoique la vivacité des brises de la mer l'énervât d'une part et qu'elle pût craindre les ravages du climat pour son teint rebelle aux recettes de Legrand ou de Guerlain, elle préférait supporter ces inconvénients et ne point céder la place.

Elle devinait des influences autour de Rosenn prêtes à combattre ses plans, à détruire l'édifice péniblement édifié par sa fantaisie.

Le lendemain du départ du comte, elle écrivit à Lemarchais, Celui-ci connaissait les nouvelles de Paris par son correspondant et sa perplexité demeurait très grande. Maughan, l'agent de change, entre les mains duquel M. de Boisgenest avait déposé ses fonds, était secrètement son associé. Pour le bon public, Lemarchais était retiré des affaires; en réalité, il en faisait plus que jamais par l'intermédiaire de Maughan et, ces deux maîtres filous se livrant, de concert, à un jeu de bascule, paraissaient opérer l'un contre l'autre, mais réussissaient à coup sûr dans l'intérêt commun, car l'un d'entre eux devait se trouver toujours en haut de la perche. La somme perdue par le comte sur des valeurs vendues, à terme, à la hausse, était tombée dans les poches de Lemarchais jouant à la baisse. Seulement la différence était considérable et c'était sur les enmbarras probables de M. de Boisgenest que spéculait d'avance le financier, pour arriver à ses fins: un mariage avec Rosenn.

(*A suivre.*)

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec M. Henri Gautier, éditeur, Paris.

comédie en quatre actes et en vers de M. J. Michaud d'Humiac et intitulée *Le cortège d'Alcibiade* ou *le Peuple couronné de violettes.*

Nous y relevons les jolis vers qu'on va lire : ce sont les réflexions du Peuple Souverain sur la peine d'ostracisme dont on lui demande de frapper Périclès :

Aujourd'hui nous allons bannir
Un personnage d'importance.
Qui cela ?... Je dois convenir
Que je n'ai pas de préférence.
Mais ce jour est en vérité,
Rempli d'allégresse et de gloire,
Car on vient de chaque côté,
M'offrir à boire.

L'un m'aborde et me dit tout bas :

« Mets bien ce nom sur ta coquille,
« Cher ami, ne te trompe pas
« Et viens boire sous la charmille !

Mais un autre me crie : — « Horreur !
« Ah ! mon pauvre ami, l'on te berne ;
« Je vais t'expliquer ton erreur. »
Puis il m'entraîne à la taverne.

Sans dépenser, j'ai bu cent coups,
Si bien que Bacchus me domine ;
Je confesse que je suis sous
Son inspiration divine !...

La République athénienne faisait des marchands de vins ses grands électeurs. Heureusement que la République française a changé cela !

La Rage

Le préfet du Finistère vient de prendre un arrêté, interdisant la circulation des chiens jusqu'au 21 Novembre 1907.

Toutefois seront admis à circuler librement pendant ce délai, mais seulement pour l'usage auquel ils sont destinés, les chiens de berger et de bouvier et les chiens en action de chasse.

Remonte générale.
Dépôt de Guingamp

Pour exécution des ordres de M. le Ministre de la Guerre, le comité du dépôt de remonte de Guingamp se réunira pendant le mois de septembre 1907 :

Côtes-du-Nord. — A Loudéac, sur la place, le mardi 3 septembre, à huit heures du matin ; à Corlay, sur la place, le mercredi 4, à huit heures du matin ; à Rostrenen, sur la place, le jeudi 5, à huit heures du matin.

Finistère. — A Saint-Pol-de-Léon, placître Saint-Pierre, le lundi 9 septembre, à 7 h. 30 du matin ; à Lesneven, au champ de foire, le jeudi 12, à huit heures du matin ; à Châteaulin, devant la sous-préfecture, le mercredi 13, à huit heures du matin.

Ille-et-Vilaine. — A Vitré, au champ de foire, le jeudi 26 septembre, à huit heures du matin.

A Guingamp. — Au dépôt, le samedi 21 septembre, à neuf heures du matin.

Le Pardon des Fleurs d'Ajoncs
A PONT-AVEN

La jolie ville de Pont-Aven, où chaque année un noyau fort important d'artistes vient chercher l'inspiration sous les frais ombrages de ses bois touffus, où au bord de la pittoresque rivière qu'anime le tic-tac des vieux moulins, va célébrer, le Dimanche 1er Septembre, le 2e Pardon des Fleurs d'Ajoncs, organisé par la Municipalité et le Barde Théodore Botrel.

On se souvient du succès fantastique qu'avait obtenu, il y a deux ans, le 1er Pardon des Fleurs d'Ajoncs. Cette année, les visiteurs ne seront pas moins nombreux et l'on a pris ses précautions pour qu'ils puissent, cette fois, trouver largement tout ce qui leur sera nécessaire.

Le Pardon présentera un attrait nouveau grâce à la présence de la Reine des Fleurs de Blé Noir, qui viendra de Dinan avec toute sa cour, saluer sa sœur, la Reine des Fleurs d'Ajoncs.

Les deux gracieuses et jolies Majestés, après avoir parcouru Pont-Aven dans des chars originaux fleuris à leurs couleurs, présideront, avec leurs suites, aux diverses attractions : Concours de binious, Concours de costumes bretons anciens et modernes, Concours de bébés bretons, Concours de danses bretonnes, etc.

Une Représentation Bretonne aura lieu sous les ombrages du « Bois d'Amour », au cours de laquelle Botrel se fera entendre dans ses œuvres, et dans son idylle bretonne DORIC ET LENA, ainsi que le barde breton Jaffrennou, dans ses *Sônes et Gwersiou.*

Cette journée bien remplie, et où défilera sous les yeux ravis des visiteurs, toute la Basse-Bretagne dans ses costumes, ses traditions et ses mœurs se terminera par un grand Banquet populaire, des Illuminations, Danses aux binious, etc...

Pour retenir ses places à l'avance à la représentation du « Bois d'Amour » et au Banquet écrire au Maire de Pont-Aven.

Gourennadek "AR BOBL"

EUR VEDALEN AREM (a dalvoudegez 10 lur) a vo roet gant ar gazeten d'al Lenner d'ei hag a zisplego ar gwella, en eul lizer brezonek, e zonj dispaket fran divar-benn ar pez a gav *mad* hag ar pez a gav *fall* :

1. Da genta ebarz journal *Ar Bobl.*
2. D'an eil ebarz kelaouen *Ar Vro.*

Ar chach a vo digor beteg an 20 a viz Gwengolo.

CHRONIQUE INTERCELTIQUE

(SUITE ET FIN)

Swansea, 19 août, 11 h. du soir.

Conduits par l'aimable professeur Thomas Matthews, nous avons visité, à trois heures, une superbe exposition de peintures et d'arts, ouverte au hall Saint-Gabriel. Mme la mairesse, qui présidait, a reçu avec affabilité les délégués bretons, et leur a souhaité la bienvenue en gallois. Le barde vannetais, Loeiz Herrieu, a répondu en breton, et le druide Abhervé, de St-Brieuc, a traduit ses paroles en anglais.

Réception du lord-maire

M. Harris, maire de Swansea, et Mme Harris, ont donné une réception officielle à l'hôtel-de-ville, à huit heures, en l'honneur des invités bretons. Nous avons été présentés au maire par un groupe de Bretons installés au port de Swansea (où ne trouve-t-on pas de Bretons ?) : MM. Le Bars père et fils, de Lanvollon ; Le Cocq, de Brest, et Goïc, de Saint-Servan. Ces excellents compatriotes, fixés ici depuis de longues années, occupent à Swansea des positions très honorables dans le courtage maritime.

Environ deux cents personnes, hommes et femmes, avaient répondu à l'invitation du maire. Nous avons remarqué toutes les autorités locales, les corps constitués, le comité des fêtes, l'archidruide et les druides, et une foule de bardes.

Un lunch a été servi à dix heures, puis plusieurs chanteurs se sont fait entendre, en gallois et en anglais : MM. W. S. Jones, Will Rees Moriston, Davis Evans, Eost Dar, etc.

Le clou de la soirée a été, sans contredit, les chansons bretonnes de Mlle Louise Riou, de Vannes, que sa sœur, Mlle Nelly Riou, accompagnait au piano, toutes deux en costume de Bannalec.

Les délégués bretons, également en costume national, ont suscité la curiosité la plus sympathique, et ont été littéralement entourés de prévenances.

Dans la soirée, un télégramme breton du barde Abalor, retenu en Bretagne par ses occupations, est parvenu au barde Taldir, qui en a donné connaissance au public durant la réception. La dépêche disait :

« A spered gancoc'h ha gant hon breudeur Kymru. »

Des applaudissements ont salué la lecture de ce message.

Le Gorsedd

Swansea, 20 août.

La première réunion du Gorsedd annuel des bardes de l'île de Bretagne a eu lieu, ce matin, mardi, à neuf heures, au Coumdonkin Park.

La cérémonie s'est déroulée au milieu d'un affluence considérable.

Le défilé s'est organisé au Guild-Hall, et s'est dirigé vers le champ gorseddique dans l'ordre suivant : la police à cheval, la fanfare de Swansea, les enfants du chœur de l'*Espérance*, le constable en chef, la brigade d'agents de ville, les pompiers, les sociétés amies, le maire et le conseil municipal, les dignitaires du gorsedd, les représentants des cymrodoriau, le bureau des gardiens, la société de la Langue galloise et autres sociétés similaires, l'Union du dragon rouge, la délégation de Bretagne, les celtes d'Irlande et d'Ecosse, les bardes, la bannière du gorsedd, la corne Hirlas, l'archidruide, et le public.

Cette procession s'est déroulée dans un ordre parfait, à travers la ville, entre une double haie de curieux. Elle s'est dirigée vers le parc Coumdonkin, où le champ du Gorsedd a été préparé.

L'archidruide et les druides montent sur la pierre sacrée et la cérémonie, simple et imposante, commence.

Le chœur de l'*Espérance*, qui compte 600 fillettes, dirigée par M. David Williams, chante d'abord l'air populaire *Bob deri dando*, qu'elles chantèrent aussi devant S. M. le roi d'Angleterre lors de sa récente visite à Swansea.

L'archidruide prononce ensuite un discours d'ouverture ; d'autres discours se suivent, parmi lesquels on applandit spécialement celui de sir Marchant Williams, juge à Merthyr.

Eost Dar chante, accompagné de la harpe, de vieilles mélodies appelées *peunilion*, puis les bardes, chacun à son tour, récitent des couplets de circonstance.

La cérémonie s'achève par le chant du *Bro goz ma zadou.*

Les concerts

Le public, les autorités et les bardes se rendent alors au pavillon, immense hall en planches et en fer, construit sur le parc Victoria, et pouvant facilement contenir 30,000 personnes.

La délégation bretonne prend place sur l'estrade gigantesque, où se trouve déjà un chœur de 1,600 garçonnets et fillettes, qui, à notre arrivée, se lève, agitent des mouchoirs, et crient « Hourrah ! »

Notons ici que la délégation bretonne s'est accrue de nouveaux membres, qui viennent d'arriver : Mme Ménard, femme du député de St-Nazaire, et Mlle Ménard ; Mlle de Cintré, et M. Bossard, de Bruz (Ille-et-Vilaine).

Les concerts et les concours vont se succéder toute la journée, dans cet immense hall, qui ne désemplit pas une minute.

Rien d'aussi merveilleux ne peut se voir sur le continent.

Chez Miss Dillwyn

Swansea, 21 août.

Miss Dillwyn est certainement une des plus curieuses figures de femmes qu'il m'ait été donné de rencontrer. Très cotée dans le monde littéraire gallois, comme conférencière et musicienne, elle est non moins célèbre dans le monde des affaires à tel point que, d'un commun accord, le comité de l'Eisteddfod l'a nommée présidente de la section financière des congrès. Miss Dillwyn peut avoir 40 ans. Elle est le vrai type physique de l'insulaire. Maigre comme un coup de trique, habillée à la masculine d'une sorte de veston et d'un chapeau mou, les traits émaciés, les yeux cachés par de grosses bésicles, elle prêterait facilement à sourire aux continentaux que nous sommes, si nous ne savions par avance quel bon cœur bat sous cette enveloppe qui n'a rien de la femme telle que nous la concevons. Quel grand amour des patries celtiques se cache sous ces apparences flegmatiques ! Nous en avons eu la preuve hier. M. Jaffrennou avait reçu de cette demoiselle une invitation collective à transmettre aux délégués bretons pour prendre part à un grand banquet que miss Dillwyn tenait à leur offrir, à ses frais, au restaurant des Mumbles, sur la jetée de Swansea. Nos places avaient été retenues dans le tram à vapeur qui va de la ville à la jetée (8 kilomètres) ; dans notre wagon spécial prirent place avec nous un certain nombre d'invités gallois, MM. Harris, maire de Swansea ; Thomas Matthews, notre aimable cicerone ; T.-H. Thomas-Arlunydd ; John Kelt Edwards ; Davies, rédacteur au *Western Mail* ; Mme Mosher, l'Américaine bretonnante, qui vient d'arriver de Londres ; MM. Le Bars et Le Coq, Bretons de Swansea, etc.

Nous arrivons aux Mumbles à 7 h. 30 du soir. Miss Dillwyn nous reçoit très aimablement et nous conduit elle-même à la grande salle du banquet qu'elle a fait aménager à notre intention. La plus franche gaieté n'a cessé de régner durant ces agapes, dont le menu, servi à la française, était ainsi composé :

Potage. Ox-tail
Saumon sauce mayonnaise
Rôti d'agneau et légumes
Poulets, Jambon
Salade
Tartes, Crème
Fromage, Beurre et Biscuits
Dessert
Café, Cognac
Madère, Champagne

Au dessert, le marquis de l'Estourbeillon se lève et, dans un de ces toasts dont il possède le secret, porte la santé de l'aimable dame, qui a pris l'initiative de témoigner aux Bretons cette marque de sympathie profonde et de fraternité celtique.

En excellent français, miss Dillwyn répond. Elle rappelle qu'il y a un siècle ou deux, la légende rapporte que dans un combat où Anglais et Français se trouvaient en présence, on entendit soudain un même chant s'élever dans les deux troupes qui allaient s'entregorger. C'étaient d'un côté des Gallois, de l'autre des Bretons. Les ennemis jetèrent leurs armes et se reconnurent pour des frères. Depuis ce temps éloigné, les idées de paix et d'entente se sont imposées aux gouvernement et aux peuples, et les Gallois et les Bretons ne se rencontreront plus sur les champs de bataille en chantant la même marche guerrière, mais dans les Eisteddfods et les Gorsedds, aux accents du même hymne de paix. (Applaudissements frénétiques.)

Miss Dillwyn termine en affirmant aux Bretons que chaque fois qu'ils viendront en pays de Galles, ils trouveront partout la même réception chaleureuse et enthousiaste qu'à Swansea.

Le barde Taldir, se faisant à son tour l'interprète de ses compatriotes, récite en l'honneur de miss Dilwyn les strophes suivantes :

Dimezel Dillwyn
Hon c'halon zo lirzin
O weled en ti-ma
En eur pred ar gwella,
Unanet dorn ouz dorn
Tud deuz ribl ster Tawe ha deuz bord ster
Ho spered, dimezel, [Elorn.
Zo digor hag uhel,
Ho prud vad a redo
Dreist meneziou hon bro,
Hag a zisklerio kre
An digemer gret d'eomp en ker Abertawe.
Ama, dirag ar mor,
Bretoned an Arvor
Ha Bretoned Keumri
Resevet en ho ti
A dou a greiz kalon
Penoz, keid ma vo bed, e pado ar Breton.

Le barde Telen-Aour déclame ensuite de sa belle voix le chant *Garmgan emgann brezelterien Nomenoé ;* Mlles Louise Riou, Diverrès et Loeiz Herrieu se font aussi applaudir dans leurs œuvres.

Pendant que les chants et les toasts se succèdent, miss Dillwyn, qui fait bien les choses, met en circulation une boîte de cigares havane de cinq francs pièce et donne elle-même le signal du smoking en allumant, la première, son cigare. Après une promenade sur la jetée, devant la baie éclairée par un superbe clair de lune, nous prenons congé de notre aimable hôtesse, et le tramway nous ramène à Swansea à minuit, aux accents du *Bro goz ma zadou*, de la *Marseillaise* et du *God save the King.*

Le Gorsedd

Swansea, 23 août.

Une deuxième réunion publique du gorsedd a eu lieu ce matin, au parc Coumdonkin. Le cortège s'est formé à la librairie publique, et a traversé la ville dans le même ordre que mardi.

Les délégués bretons ont été, comme toujours, l'objet d'ovations enthousiastes de la part de la foule. Environ 10.000 personnes entouraient le cercle sacré. Sur le dolmen central, l'archidruide Dyfed, entouré de ses dignitaires, prend place, et récite la prière d'ouverture. Le barde Per Hir prononce un grand discours, où l'esprit anglais est violemment pris à partie.

M. de l'Estourbeillon salue le pays de Galles en breton, et M. Jaffrennou traduit ses paroles en gallois. Après que Eos Dar a chanté des *penmillou*, on confère l'investiture bardique à sir Norman Lockier, au R. P. Kane, délégué d'Irlande. Mlle Louise Riou, cantatrice, de Vannes, qui reçoit le nom de « Keridwen », est également admise à titre honoraire.

Après le chant national, le cortège se reforme, et se rend, suivi d'une foule immense, au parc Victoria, où d'autres cérémonies des plus imposantes vont se dérouler.

Le mariage du Glaive

En un clin d'œil, 15,000 personnes se massent dans le pavillon. Les divers comités, avec le maire et la mairesse, les bardes, druides et ovates, les délégués de Bretagne et d'Irlande, prennent place sur la scène. Pour vous donner une idée de ce qu'est cette scène, je dois vous dire qu'elle a 70 mètres de long, 10 de large, et que, dans le fond, douze rangs de gradins sont disposés pour recevoir des chœurs de 1,000 exécutants.

L'archidruide et les druides Cadvan et Gwenedd prennent place au centre de la scène. A droite, se rangent les délégués de Bretagne, ainsi que les dames qui les accompagnent, Mmes Mosher, Ménard, de Cintré, de la Guichardière, Mlles Ménard et Riou. A gauche, prennent place une cinquantaine de Gallois et Galloises, représentant la principauté. La moitié du glaive breton est porté sur un coussin de velours blanc brodé d'hermines par M. de l'Estourbeillon ; la moitié galloise est portée par l'ovate John Kelt Edwards, sur un coussin de velours rouge, orné d'un dragon d'or.

Sur un signe de l'archidruide, les deux partis se dirigent l'un vers l'autre. Dyfed prend les deux glaives, fendus longitudinalement, et les unit, puis Mme la mairesse de Swansea noue autour de la poignée un flot de rubans tricolores. C'est, dans la foule, un enthousiasme indescriptible. Chacun saisit le touchant symbolisme de cette cérémonie que Lamartine chantait déjà en 1837 :

Lorsqu'ils se rencontraient sur la lande ou la grève
En souvenir vivant d'un antique départ
Nos pères se montraient les deux moitiés d'un glaive,
Dont chacun d'eux gardait la symbolique part.

Remise de la bannière celtique

Aussitôt après, Dyfed déclare qu'il va présenter aux Armoricains une bannière, due à une souscription nationale, qui affirmera définitivement l'union du pays de Galles et de la Bretagne.

La bannière est alors portée sur la scène par MM. Louell et Augustin Jenkins. A sa vue, la foule applaudit à tout rompre.

(La description en a été donnée ici même le 17 août.)

Le barde Cochvarf, ancien maire de Cardiff, prend le premier la parole. Il rappelle au peuple qu'il a devant lui 20 représentants d'une nation de trois millions d'âmes, dont un million 200 mille personnes parlent un dialecte apparenté au celtique des îles. Il fait des Bretons un éloge enthousiaste.

« Les Bretons, dit-il, ne sont pas tous des *vendeurs d'oignons*, comme beaucoup le croient en voyant venir ici, chaque année, les Roscovites ; ils sont un peuple merveilleusement divers, où l'agriculture et l'élevage sont en grand honneur. Ils sont aussi un peuple de marins et de soldats. La Bretagne fournit à la France les trois quarts de sa puissante marine, et, au point de vue littéraire, elle lui a donné de grands génies comme Châteaubriand, Lamennais, La Villemarqué, Brizeux et Renan. » (Applaudissements.)

L'alderman Hughes remet alors la bannière à l'archidruide qui la remet lui-même aux mains des bardes Taidir et Loeiz Herrieu.

Taldir s'avance alors et prononce, en gallois, le discours suivant, qui a été littéralement haché d'applaudissements frénétiques :

Mes chers compatriotes du pays de Galles,

Lorsque vous nous fîtes le plaisir de vous rendre à nos fêtes celtiques de Saint-Brieuc, l'année dernière, vous nous aviez annoncé par la bouche de mes excellents amis les bardes Cochwarf et Arlunydd que, comme témoignage de parfaite union et d'amitié indissoluble entre nos deux nations, vous nous offririez à Swansea une bannière qui rappellerait, en même temps que nos origines communes, la communauté de nos sentiments, et qui serait un gage perpétuel de notre alliance, envers et contre tous.

Cette bannière nous venons aujourd'hui de la recevoir de vos mains. Nous demeurons émerveillés devant sa magnificence, et certes nous ne nous attendions pas à un si beau présent. Dans notre pays breton, elle brillera comme une étoile d'espérance, et à chacun de nos gorsedds annuels, elle nous rappellera notre amitié, nos serments de fidélité à la tradition de nos ancêtres, et nos devoirs de solidarité.

La poussière des mêmes héros fertilise votre terre comme la nôtre ; leurs âmes animent vos âmes et les nôtres, leur sang court dans vos veines et dans les nôtres, et sur nos foyers, vos mères et les nôtres nous ont appris la même langue !

Quels liens nous uniraient plus fortement ? Bretagne et Galles, petits peuples tous les deux, marcheront désormais la main dans la main et le cœur près du cœur. Je dirai même « glaive contre glaive » si cela était nécessaire. Le temps des guerres sanglantes est passé, et la paix règne entre les nations. Cette paix, les Celtes travailleront à la maintenir toujours, car ils savent que ce n'est que dans la paix que se fait le travail utile et grand.

Merci donc à vous, mes chers compatriotes, au nom de tous les délégués bretons présents ici.

Merci tout particulièrement au vénérable père des bardes, l'archidruide Dyfed, dont le nom est aimé de tous les Bretons, au barde Cochwarf, le porte-glaive, qui par ses voyages fréquents en Bretagne, a contribué à resserrer les liens qui unissent aujourd'hui nos nations ; au barde héraut Arlunydd Penygarn, qui a dessiné cette magnifique bannière du souvenir ; à Mlle Lena Evans, de Cardiff, qui l'a brodée et cousue ; à M. Samuel Williams All, qui a dessiné et exécuté le pied qui la supporte ; à M. Vaughan Evans, secrétaire et à M. Thomas Lowell, de Cardiff, trésorier du comité d'initiative ; enfin merci à tous les bardes, à tous les Gallois et Galloises qui, de leur souscription, ont contribué à offrir à notre patrie cet étendard glorieux, autour duquel ceux qui ont vraiment du sang breton dans les veines viendront se grouper désormais, et sous les plis duquel nous apprendrons de vous à lutter sans relâche et à triompher des difficultés présentes pour redonner à notre race son lustre d'autrefois. Vive l'entente celtique !

Le couronnement du barde vainqueur

Les Bretons et les Gallois reprennent alors leurs places respectives à gauche et à droite de la scène, et l'on apporte une superbe cathèdre en chêne sculpté, dans laquelle on va asseoir le barde vainqueur au concours d'odes, et le couronner de feuilles de chêne.

Le druide Gwenedd, au milieu de l'attention générale, donne le sujet du concours et proclame le triomphateur : Thomas Bethel, de Cardiff ! Dans la foule, un remous se produit. Un petit homme, maigre, à la barbe grisonnante, s'est levé et cherche à se frayer un passage vers l'estrade.

Thomas Bethel ! Cent bras l'empoignent et le transportent jusqu'à la scène, où il arrive plus mort que vif. C'est un humble pasteur méthodiste, qui, d'un coup, vient de conquérir la célébrité et la gloire. On l'assoit dans sa chaise curule, et le druide Eilonydd lui passe au bras le ruban bleu des bardes, tandis qu'un autre lui remet son prix (100 livres sterlings, 2.500 francs) dans une bourse de velours.

Le luncheon du maire

Avant la fin de ces inoubliables manifestations, dont s'occupe la presse anglaise toute entière, le maire de Swansea, M. Harris, a tenu, en son nom personnel, au nom de la corporation civique de la cité et comme représentant du gouvernement de S. M. le roi Edward VII, à offrir aux Bretons un dîner officiel qui a été brillamment servi à l'hôtel Métropole, jeudi, à une heure. Ce banquet comptait 140 couverts.

Au café, le maire a porté la santé du roi et de la reine d'Angleterre, du président de la République, du marquis de l'Estourbeillon, président de l'Union Régionaliste Bretonne, de la délégation tout entière.

M. de l'Estourbeillon a répondu en français, et a remercié le maire de son aimable attention. Il l'a assuré que les Bretons garderont au cœur un éternel souvenir de la réception qui leur est faite par Swansea et son distingué maire.

Aucun autre toast n'a été porté. Le banquet s'est terminé à quatre heures, par le chant du *Hen wlad oy nhadau.*

On s'est rendu de nouveau au pavillon, où M. de l'Estourbeillon a présidé une séance de chants, en remplacement de M. Lloyd George, ministre du Commerce, empêché au dernier moment. Le soir, un chœur de Cardiff a exécuté la cantate *Llyn y van*, et des chœurs de *Faust.*

Excursion à Glyn-Neath

Sur l'invitation du révérend Thomas, curé de Glyn-Neath, à quelques milles de Swansea, les Bretons se sont rendus, vendredi, en excursion à cette admirable vallée, dont ils ont visité les cascades et les grottes.

Des voitures avaient été mises très aimablement à leur disposition.

Le bourg de Neath avait été pavoisé à leur intention.

Un « five o'clock tea », offert par le révérend Thomas, nous a réunis à la fin de l'excursion, à Angel-Hotel. Des toasts gallois et bretons ont été portés.

Réunion d'adieu

Les membres de la délégation bretonne, pour remercier les Gallois de la complète hospitalité qui nous a été réservée ici durant ces fêtes, ont invité vendredi soir, un cernombre de personnalités cambriennes à se rendre au Royal Hotel, où nous avons notre quartier général. Une vaste salle avait été réservée pour ce dernier meeting d'adieu.

Dans l'assistance, nous remarquons : le maire de Swansea, M. Harris, et Mme Harris ; M. S. T. Evans, député de Glanorgan à la Chambre des Communes, et Mme Evans ; M. Edward Thomas, ex-maire de Cardiff, et Mme Thomas ; Mme Mosher, Mme Anthime Ménard, M. de l'Estourbeillon, député du Morbihan ; M. et Mme de la Guichardière, le druide Gwened, M. Davies, secrétaire de l'Eisteddfod : M. et Mme Prosser, M. Thomas Roes, directeur du *Cambrian Daily Leader ;* M. David Davies, directeur du *South Wales Daily Post ;* le correspondant du *Daily Mail*, de Londres, etc., un certain nombre de bardes gallois, et les Bretons au complet.

Le champagne coula à pleins bords, et il en résulta une série de toasts et de chansons polyglottes en anglais, français, gallois, breton, écossais, etc. Chaque nationalité y trouva son compte.

M. de l'Estourbeillon présenta aux Gallois, en termes émus, les adieux de leurs frères et amis de Bretagne. En terminant, et dans un geste heureux, il offrit à Mme la mairesse de Sansea une fleur de bruyère qui, comme l'on sait, est la fleur interceltique.

M. Harris répondit, et dit qu'il croyait être l'interprète de la ville de Swansea et de la principauté de Galles toute entière, en remerciant la Bretagne d'avoir envoyé à cette eisteddfod une délégation si considérable et si distinguée.

M. Evans, député, leva son verre à la bonne entente entre Français et Anglais, et termina son speech, rempli d'humour, par le cri de : « Vive la Républiquo ! »

M. Jaffrennou, au nom de la presse régionale bretonne, but à la prospérité de la presse galloise, et la remercia des attentions charmantes qu'elle n'a cessé de témoigner aux délégués depuis leur arrivée à Swansea.

Telen-Aour chanta le *Dalc'h sonj o Breiz-Izel*, et Mlle Riou le *Pillaouer*, qui eut le don de susciter l'hilarité des Gallois.

Tout a une fin, même les effusions les plus fraternelles, et après les *shake hands* énergiques, Celtes de Gaule et des îles se dirent adieu, en se promettant de se retrouver encore dans les fêtes internationales si grandioses et aussi profitables à tous.

Le départ

Les délégués bretons ont quitté Swansea samedi matin, au train de 8 h. 30. Ils ont été accompagnés jusqu'à Cardiff par MM. Thomas et Mathews. Ils sont arrivés à Southampton à deux heures de l'après-midi. A sept heures, le steamer *Vera* a levé l'ancre, nous emportant vers les rives de la bonne vieille terre de Bretagne.

Les prochaines Eisteddfods

L'Eisteddfod de 1908 aura lieu à Langollen, dans le Nord ; celle de 1909 aura lieu à Londres, où il y a une colonje très prospère de 120.000 Gallois. Le Gorsedd des bardes tiendra ses assises en plein Hyde-Park. Ce jour-là, le celtisme pourra dire qu'il s'est imposé au monde comme un mouvement avec lequel les gouvernements devront compter.

(*Dépêche de Brest*).

Conseils Généraux

2e SESSION ORDINAIRE D'AOUT

(*Suite*)

FINISTÈRE

Séance du 21 Août

On adopte les divers chapitres du budget en ce qui concerne les recettes.

L'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables présente plus de difficultés. Beaucoup de communes sur l'ensemble desquelles pèse un apport de 171.000 fr. demandent l'abaissement du tarif. Une seule, St-Goazec, demande un relèvement de 5 à 10 fr. L'Etat, on le sait, contribue dans le Finistère pour une somme de 928.033 fr. et le département pour 46.707. Ce qui donne un total de 1.146.690 fr.

Diverses sociétés hippiques reçoivent des allocations Si comme l'an passé Brest n'a pas de concours hippique, sa subvention sera partagée entre Quimper et Morlaix.

Deux cents francs sont alloués à l'œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire.

Feront partie de la commission départementale : MM. Louppe, Maissin, Fenoux, Damey, Le Dérout, Swiney et Fégean.

MM. les docteurs Piton et Lancien sont désignés pour prendre place dans le comité départemental de la protection des Enfants du premier âge.

Un crédit de 650 francs est réparti entre diverses sociétés de tir.

MM. de Brémond d'Ars, Le Crâne et Hémon protestent contre l'installation de certaines gares de la ligne Pont-Aven. Concarneau, au sujet des marchandises. Le préfet répond que s'il était démontré qu'il y eût insuffisance, le Conseil Général n'hésiterait pas à construire un hangar pour y recevoir ces marchandises.

Séance du 22 août

On liquide différentes pensions de retraités, puis on adopte après une longue discussion les conclusions ci-après de M. le docteur Piton sur l'*Assistance médicale gratuite* dont les dépenses s'élèvent cette année à 37.859 fr. 10 de plus que l'an dernier

M. le Préfet est donc requis de donner des instructions aux médecins des hospices, pour qu'ils ne conservent pas trop longtemps les malades dans leurs établissements et aux commissions administratives des bureaux d'assistance, pour qu'ils ne fassent bénficier de la loi du 15 juillet 1893 que les personnes réellement indigentes.

Une somme de 13.182 fr. est votée pour grosses réparations à la caserne de gendarmerie de Quimper, une autre de 3.500 pour l'école normale d'institutrices et une dernière de 300 fr. pour celle d'instituteurs.

Le tribunal Civil de Brest reçoit 1.500 fr. pour frais de réfections de différentes prisons, 3.400.

Une voie de débord sera établie à la gare de Douarnenez. Le département en sera pour 2.479 fr. 12.

M. Dubuisson lit son rapport relatif aux travaux à subventionner en 1908, en ce qui concerne les chemins de grande communication et les vicinaux ordinaires. On a été obligé d'abaisser quelques subventions et d'en relever d'autres. Son rapport est adopté.

M. Bourde de la Rogerie, archiviste départemental, est nommé membre de la commission des sites et monuments historiques.

Après une longue discussion, la commission nommée en avril dernier pour l'affectation à donner à l'ancien évêché, voit faire cas de ses conclusions de la manière que nous allons indiquer. Rappelons qu'elle était ainsi composée : MM. Trémintin, Maissin, Le Hars, Docteurs Piton et Lancien, ce dernier rapporteur.

1° Le Musée archéologique ne sera pas transféré dans les bâtiments de l'ancien évêché dès maintenant. *Repoussée.*

2° Il n'est pas donné de suite favorable à la proposition de location partielle de l'évêché par Mgr. l'évêque de Quimper. *Repoussée.*

3° Des services départementaux et autres (conseil de préfecture, enfants assistés, chemins vicinaux, académie et ponts et chaussées) seront établis dans l'ancien évêché, dont le rez-de-chaussse restera disponible, et dans des conditions qui feront l'objet d'un rapport spécial de la commission des travaux publics. *Repoussée.*

4° Le jardin de l'ancien évêché sera mis à la disposition de la ville de Quimper, pour être ouvert au public. *Adoptée.*

Sur proposition de M. Hémon, délégation est donnée à la Commission départementale qui s'assurera du point de savoir qui est propriétaire de l'ex-grand-séminaire : le département ou l'Etat.

Séance du 23 août

Pleins pouvoirs sont donnés au préfet pour assurer le bon fonctionnement du service vicinal.

Délégation est donnée à la commission départementale pour régler avant la session d'Avril 1908, les questions de détail, relatives à de nouvelles concessions de lignes faites à MM. Fabre et Chelumeau.

Voici les longueurs de ces lignes : Morlaix, à Plestin, 36 kil. 700 ; Plouescat à Rosporden, 132 kil. 300 ; Pont-l'Abbé à Audierne, 39 kil. 500 ; Portsall à Porspoder, 38 kil. 500.

M. de Servigny demande qu'on mette à l'étude un projet de raccordement de la ligne Plouescat-Rosporden à Quimper, par Châteauneuf et Briec, et que cette étude soit présentée au conseil général à la session d'avril 1908.

M. Hémon demande à la commission des travaux publics si elle a reçu des délibérations des conseils municipaux des communes intéressées en faveur du racordement Châteauneuf-Quimper.

Après quelques paroles aigres-douces de M. Maissin contre la précédente administration préfectorale, on adopte un amendement, demandant la « mise à l'étude » des lignes d'un réseau, comprenant les lignes du programme ajournées dans la session de décembre 1905, ainsi que toutes les autres lignes qui pourront être prises en considération par le Conseil Général.

Une somme de 350 fr. est votée en faveur du nouveau comice de Plougastel-St-Germain.

Une somme de 1.800 fr. est mise à la disposition de l'Inspecteur d'Académie pour être répartie entre les instituteurs malades ; une autre de 50 au 118e pour la bibliothèque.

Trois cents francs sont accordés à l'association générale automobile.

On attribue également diverses bourses dont une de 1.500 fr. à M. Cuillandre, "Glanmor".

Deux mille cinq cents et quinze cents francs sont attribués aux futurs pédagogues pour dégrèvement de trousseaux.

M. de Servigny fait mettre à l'étude un projet de relèvement des salaires accordés aux petits employés de l'asile.

M. Maissin fait adopter des conclusions, tendant à ce que le Commandant Renard soit mis en demeure de tenir ses engagements en ce qui a trait aux trains sur route.

Une somme de 5.800 fr. est répartie entre les sociétés mutuelles du Finistère.

Le budget ordinaire de 1908 se chiffrera en recettes comme en dépenses pour une somme totale de 5.338.512 fr.

Le président prend acte de la déclaration du préfet promettant de traiter avec indulgence, les délinquants à son arrêté sur la conduite des chevaux, établissant que le charretier doit se trouver à gauche de son attelage. La session est déclarée close à 9 heures.

COTES-DU-NORD

Séance du 21 août

Divers vœux, concernant l'abaissement des tarifs sur les chemins de fer départementaux, sont adoptés à la va vite.

Quinze mille francs sont accordés au Préfet pour le service de la désinfection.

M. du Roscoat fait adopter, malgré les critiques de M de Kerguézek et du Préfet, son rapport sur l'enseignement primaire.

Séance du 22 août

On revisera le programme des chemins vicinaux dits de 19 ans.

Des frais de déplacement seront désormais alloués aux instituteurs examinateurs du certificat d'études.

Trois mille francs de bourses sont mis à la disposition de l'enseignement primaire supérieur, à la condition que le rapport Rolland-Kerguézek sera renvoyé à la commission des finances.

On adopte un vœu de M. Le Moign qui mérite tous les éloges. Le voici :

« Que toute personne munie de diplômes puisse ouvrir une école, que tous les élèves puissent prendre part aux examens et aux concours, et que les bourses soient distribuées aux écoles libres comme aux écoles publiques. »

Une somme de 270.500 francs est attribuée aux enfants assistés, et des bourses à des sourds-muets.

Séance du 23 août

Le jeune Calmet, de Loudéac, reçoit 200 francs de secours.

Corlay se voit attribuer 10.200 francs pour l'installation de ses haras.

Une nouvelle caserne de gendarmerie lui est attribuée pour 28.000 francs.

Des subventions sont accordées à certains élèves de l'école professionnelle de Nantes.

Très sagement, M. Lorgeré demande et obtient qu'à l'avenir l'ordre du jour de la séance soit affiché à la porte d'entrée de la salle, avec la conclusion des rapports qui doivent venir en discussion.

M. Le Moign demande la réduction du service militaire à quinze mois, la suppression des 28 jours, la création immédiate des retraites ouvrières, le dégrèvement des familles chargées d'enfants.

Le Conseil désire voir voter le plus tôt possible les pensions maritimes.

Avis favorable est donné à la requête de M. Barbier pour l'établissement d'un courrier en voiture de Rostrenen à Gueméné-sur-Scorf.

Au sujet de la destruction des corbeaux et pies, M. de Carné fait adopter l'amendement suivant : « Les fermiers et propriétaires pourront détruire ces animaux au fusil sous réserve de remplir les mêmes formalités que pour la destruction des nids. »

Trois cents francs sont accordés à Mlle Edmée Ollivier Verde, élève du Conservatoire de Paris.

Après le vote du budget, s'élevant à 4.130.000 francs, la séance est levée à midi.

La session est close.

MORBIHAN

Séance du Mardi 20 août

Le bail de la caserne de gendarmerie est renouvelé pour 30 ans sur un pied de location de 1.900 francs.

Trois cent vingt-cinq francs sont accordés à Mme Le Goff, de Bubry, veuve d'un cantonnier.

Cent francs à l'Association générale d'Alsace-Lorraine.

Les sociétés de courses reçoivent : Vannes, 1.000 fr. ; Lorient, 1.000 fr. ; Pontivy, 1.000 fr. ; Ploërmel, 1.000 fr. ; Malestroit, 600 fr. ; Muzillac, 500 fr.

Il est probable que la brigade à cheval de gendarmerie d'Elven sera dispersée : commune et conseil se refusant aux frais d'une nouvelle caserne.

On renvoie à la Commission des Travaux Publics l'étude du raccordement Questembert-Roche-Bernard (17 kilom.)

Une commission de cinq membres est nommée pour étudier les modifications à apporter à la ligne Beignon-Ploërmel, étant donné l'impossibilité de la faire passer par le camp de Coëtquidan.

Séance du 21 août

Les prestations seront remplacées par une taxe vicinale.

Le port de Sauzon, en Belle-Isle, aura son bâteau de sauvetage.

Séance du 22 août

Une somme de 42.000 francs est mise à la disposition des victimes de la sécheresse.

Malgré l'opposition du Préfet et la question préalable, un vœu dé M. de Rohan est adopté.

Il porte que la majorité du conseil demande au Parlement de modifier la Loi de 1907, relative à la liberté du culte. Le duc développe des considérations en ce qui a trait à la location des presbytères.

A propos de l'impôt sur le revenu, M. Nail consent à ce que Lorient soit préféré comme *champ d'expériences* à Surzur.

Deux cents francs sont attribués à la société d'apiculture pour son concours qui doit avoir lieu en septembre à Pontivy.

M. Marivint, à la suite d'un rapport où il constate l'augmentation des entrées dans les asiles d'aliénés, émet un vœu demandant au Parlement de voter définitivement la loi sur la prohibition de l'absinthe et de plusieurs autres boissons alcooliques.

Le conseil tout entier s'associe à ce vœu.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST
et
Société Générale des Chemins de Fer Economiques

PARDON DE CHATEAULIN

Trains spéciaux entre Carhaix et Châteaulin

LE DIMANCHE 1er SEPTEMBRE 1907

ALLER

		MATIN
CARHAIX	dép.	8 h. 22
Port-de-Carhaix		8 33
Saint-Hernin-Cléden		8 45
Spézet-Landeleau		9 »
Plonévez-du-Faou		9 15
Châteauneuf-du-Faou		9 31
Langalet		9 39
Lennon		9 48
Pleyben		10 4
Saint-Ségal		10 20
Port-Launay		10 29
Châteaulin-Ville	arr.	10 35
CHATEAULIN-ORLEANS	arr.	10 45

RETOUR

		SOIR
CHATEAULIN-ORLEANS	dép.	6 h. »
Châteaulin-Ville	dép.	6 18
Port-Launay		6 24
Saint-Ségal		6 36
Pleyben		6 49
Lennon		7 4
Langalet		7 12
Châteauneuf-du-Faou		7 23
Plonévez-du-Faou		7 37
Spézet-Landeleau		7 47
Saint-Hernin-Cléden		8 »
Port-de-Carhaix		8 12
CARHAIX	arr.	8 27

Avis important. — Les heures d'arrivée et de départ sont approximatives et la Société ne garantit pas les correspondances.

Tro ar bed en eur sizun

— En Madagascar, lezvarn Diego-Suarez e deuz kondaonet da 5 bloaz galeou ha da veza àlc'hradet ar c'habiten Bertrand hag an adjudant Licot. Var gourc'hemen e gabiten, Licot en doa lac'het gant daou denn revolver ar soudard du Kasambô, pehini oa bet lakeet er prizon evid laëronsi hag en doa esaet achap en eur doulla ar voger.

— Ar brezel a zo straket er Marok, ha na zeblant ket prest d'achui, rag ar gouarnamant, elec'h has di dustu kalz a soudarded da rei moien d'ar jenera! Drude da vouga an dispac'h en he c'havel. a lez eun dornlad soudarded hepken da zerc'hel penn d'ar Vortaned en Kazablanka. Ar soudarded gall a zo en em serret er c'honsuldi, hag eno e talc'hont mad. Eun neubeud distribrezel a zo dirag kazablanka, ha gant o bouledou e tistrujont bagadou ar Vortaned hag o bilajennou. Ar re-ma a zeu da fulori mui-oiz-mui ; o c'hevalerien a ve bemdeiz o troidella evel gwesped en dro d'hon soudarded. An trec'h a renk chom d'ar Fransizien evid brasa mad ar Marok e-hunan. Mez abenn neuze, nag a wad skullet !

— Echu eo reveulzi ar Gwin. Al lezennou great a du gant potred ar C'hreizdeiz o deuz hontantet anezo kredabl, rag ar peoc'h a zo distroet en bro Narbonn, Ferroul hag Albert n'euz ken hano dioutê. Ar rejumanchou a zo lavaret d'ê distrei d'o c'hearlou.

— An tan zo straket dimeurz en santerlou ar Girond, en hear Bourdel, ha distrujet eul lestr-houarn a oat oc'h ober eno, an Tirailleur. *Kredi a rer eo bet lakeet an tan gant eun dispac'her bennag evel zo kalz er porziou-mor.*

— Dre eur si fall bennag en nadoz a zervich da gas an train beajourien a gemeraz eul linen a goste, en gar Coutras, kichen Bourdel, da 11 heur noz disadorn hag a teaz da heurta eun train marc'hadourez a oa o vaneuvri var al linen-ze. Ar strons a reaz evel trouz ugent tenn kanol. An diou lokomotiv a oa brevet, an tanerien hag ar mekanikerien lac'het : en mesk ar beajourien a zo bet 4 lac'het hag 20 bleset.

— En noz disul da zilun an apached a deuz gret gwal reuz en Pariz. Taolion kounlet, tennou revolver o deuz laket ar gwad da rutilal. Kalz a dud peoc'huz o deuz kollet ar vuez pe a zo bet gwal c'houllet gant an hatloned-ze deuz pere stouaz an niver a zo braz er Ger-Veur.

—D'an heur diveza, e klevomp en deuz roet ar gouarnamant an urz da gas daou vataillon tirailleurien aljerian d'ar jeneral Drude. Hema a vo neuze 4.500 soudard dindan-an. Ar Vortaned a vo tom d'ezo.

AN DEMEZIOU

D'ar sadorn 14 a viz gwengolo, e vo eureujet en iliz Kalanhel, an Aotrou Armand Grosdoit gant an dimezel Anne-Marie an Denmat. Ar pred a vo servijet er bourk.

KELEIER

Kerne-Uhel

KERAEZ

Passage de troupes. — Le bataillon du 118e de ligne caserné à Morlaix, de passage dans notre ville, se rendant aux manœuvres, a passé à Carhaix lundi. Les troupes ont fait leur entrée ville à 1 h. 30. Dès leur arrivée elles sont rendues sur le Champ de Bataille où elles ont rendu les honneurs à la Statue de La Tour d'Auvergne.

Mardi, à midi le 19e de ligne caserné à Brest, est arrivé à Carhaix.

Le régiment commandé par M. le Colonel Poirinne, se rend sur le Champ de Bataille ou il se forme en carré. Le drapeau est placé face à la statue de La Tour d'Auvergne. Le colonel fait mettre baïonnette au canon, puis il adresse à ses soldats les quelques mots suivants :

« Camarades du 19e de ligne : Vous avez devant vous la statue du héros breton La Tour d'Auvergne. Il fût le modèle de la bravoure et du désintéressement, le soldat sans peur et sans reproche. Tachons toujours de l'imiter. Salut et gloire au héros breton ! »

La musique joue au drapeau, puis les troupes défilent, tandis que la foule crie : Vive l'Armée.

A cinq heures et demie, la musique du régiment donnait un concert place de la Mairie. Le 19e de ligne a séjourné à Carhaix jusqu'à jeudi matin. Le mercredi soir un nouveau concert très applaudi était donné sur la place, et enfin le soir une retraite aux flambeaux suivie d'une foule immense parcourait les rues de la ville. Le 19e a quitté Carhaix jeudi à cinq heures se dirigeant sur Langonnet. Dans les montagnes noires il manœuvrera contre le 118e de ligne qui depuis deux jours était cantonné à Gourin et qui doit se porter au devant du 19e entre Gourin et Carhaix.

— *Victimes des manœuvres.* — Deux réservistes du 19e régiment, qui se rendaient aux manœuvres de division dans le Morbihan, sont morts en route ; l'un le samedi avant d'arriver à Landerneau ; l'autre, dimanche à Sizun.

Plusieurs éclopés et malades ont été évacués sur Brest.

— *Au sujet d'une retraite.* — On nous écrit :

Monsieur le Rédacteur,

Lundi soir une retraite aux flambeaux était organisée en ville grâce au généreux concours des musiciens de la société l'*Indépendante* Carhaisienne à l'occasion du passage du bataillon du 118e de ligne.

La retraite aux flambeaux avait à peine quitté la place de la Mairie, qu'un groupe de jeunes gens jugeait spirituel de se mettre à injurier grossièrement les musiciens en général et leur sympatique chef en particulier. De tels procédés dénotent, de la part de leurs auteurs, l'ignorance absolue de toute convenance et de la plus élémentaire courtoisie. Nous n'ignorons pas que des dissensions se sont produites il y a quelque temps à la société musicale, mais est-ce une raison pour profiter d'une retraite aux flambeaux et de la nuit pour injurier des gens honorables, qui, en la circonstance, n'avaient qu'un but : « faire plaisir à la population ? »

Qu'une autre société musicale se forme, donne des concerts, organise des retraites aux flambeaux, nous l'applaudirons si celà en vaut la peine ; mais voyons, respectons au moins la liberté d'autrui.

Nous ne voudrions soulever aucune polémique, mais nous avons jugé qu'il est des faits sur lesquels on ne peut faire silence, et contre lesquels d'ailleurs tous les gens protesteront avec nous.

Un Carhaisien.

— *Fête de la Saint-Louis.* — La société musicale l'*Indépendante Carhaisienne*, a donné une aubade à l'occasion de la St-Louis en l'honneur de son sympatique et dévoué chef M. Louis Le Troadec. La foule massée sur la Place en face de la demeure de M. Le Troadec, a vivement applaudi les musiciens dirigés en la circonstance par le zélé sous-chef de musique M. L. Coïc.

A l'issue de l'aubade, un bouquet a été offert au chef au nom des musiciens.

M. Le Troadec, très touché, a offert le champagne à ses musiciens.

— *Avis.* — M. BAVARD, dentiste à Morlaix, sera visible dimanche prochain, 1er Septembre, chez Madame Tanguy, boulevard St-Joseph, à Carhaix.

KASTELLNEVEZ-AR-FAOU

Fêtes. — Les fêtes de Châteauneuf ont été très animées et très réussies cette année, grâce au beau temps, et grâce aussi à l'entrain et au dévouement des commissaires, Ch. Marseiller, Jean Morvan, Y. Sizun, P. Le Meur, F. Le Lay.

Voici les résultats des courses :

Lundi 26 Août ; première Course au galop, 1er prix : Tipsit II à M. Pennec de Briec ; 2e : Délicieux, à M. Rosken, de Scaer.

2e Course : 1er, Maladroit à M. Goalabré de Quimperlé ; 2e Sans-Gêne au même propriétaire ; 3e, Tipsit II à M. Pennec de Briec ; 4e, Françoise, à M. Dechop.

Mardi 27 Août, courses de bicyclette. Première course (locale).

1er, Pierre Le Meur ; 2e, Henri Pouliquen.

Deuxième course (Internationale) série A 1er Guéguen, de Lambézellec ; 2e Troniou, de Gourin ; 3e L'Honoré, de Châteaulin. Série B. 1er Penven, de Châteaneuf ; 2e Keromnès, de Brest ; 3e Le Meur, de Quimper. Finale, 1er Penven ; 2e Keromnès ; 3e Guéguen.

Troisième course, (Consolation) 1er Le Meur, de Quimper ; 2e Le Goff, de Callac ; 3e Troniou, de Gourin ; 4e L'Honoré, de Châteaulin.

GLOMEL

Election d'un Maire. — M. Cazin d'Honiethun vient d'être élu maire de Glomel.

Kerne-Izel

KEMPERLE

Concours de la race bovine bretonne. — La commission spécialement chargée de l'organisation de ce concours, qui aura lieu au cours de cette année, dans le département du Finistère, s'est réuni jeudi matin, à la préfecture du Finistère.

La ville de Quimperlé a été choisie pour être le siège de ce concours qui a été fixé aux samedi 12 et dimanche 13 octobre prochain.

Au cours de cette même séance la commission a élaboré le programme de ce concours dont l'organisation se fera à la charge de la ville de Quimperlé.

On sait que, d'autre part, l'Etat a alloué 7.000 fr. et le département 3.000 fr.

Leon

MONTROULEZ

Contributions indirectes. — M. Boncors, commis de sous-direction à Morlaix, est nommé commis principal du service général à Lanmeur, en remplacement de M. Moizeau, nommé à Barans (Charente-Inférieure).

M. Boncors est remplacé à la sous-direction de Morlaix par M. Deschamps, commis du service général au Havre.

PLEYBER-CHRIST

Tuée d'un coup de pied de vache. — Mme Clec'h, âgée d'une soixantaine d'années, a reçu à l'abdomen un coup de pied d'une vache qu'elle trayait.

Transportée à l'hospice de Morlaix pour y subir une opération et ramenée chez elle le lendemain, elle y est morte en arrivant.

LANNDIVISIO

Etre kigerien, tennou pistolen. — Eun darvoud skrijus a zo erruet e Lannidi dimeurz da zeiz ar marc'had. Eur bern tud a oa. En kafe Frans, eun neubeud prenerien ha guerzerien a oa oc'h eva beb a vanne, pa oe gwelet souden ar c'higer Huon o sevel hag o vond tresek daou giger all, Lesconnec deuz Lesneven, ha Guezou deuz Brest. Eur bistolen daou denn e tapaz deuz e c'hodel ha ken buan a tra e leuskaz eun tenn var Lesconnec, pehini oa skoet en e galon ha na zaleaz ket da vervel. Huon e dorfed kometed, a droaz ar bistolen tresek e benn e hunan, hag a leuskaz an tenn all en e ividik. Koueza a reaz en eur poull gwad.

Kemend hini a oa er marc'had a ziredaz var ar plas. An torfetour hanter varo e-hunan, a oa douget d'ar gear. Ar jandarmed a erruaz dustu ; eun ankêt a oe great, hag a ziskleriaz a oa jalouzi pell a oa etre an daou giger ma. Lescouet a oa tad da bemp bugel.

Na n'euz ken kaoz er vro nemed deuz ar muntr spontuz-se.

LESNEVEN

Les Fêtes. — Les grandes fêtes de Rostrenen auront lieu le dimanche 15 septembre.

En voici le programme :

Samedi 14, ouverture de la fête par des salves d'artillerie et banquet par souscription.

Dimanche, à 6 h. 1/2, réveil en fanfare.

A 8 h., grand concours de tire à la carabine. Prix : 25 fr., 20 fr., 15 fr., 10 fr., 5 fr., 3 fr., etc.

A 8 h. 1/2, grandes courses de chevaux :

Au trot monté. Prix : 55 fr., 35 fr., 10 fr.

Au galop. Prix : 40 fr., 20 fr., 5 fr.

2e course, consolation. Prix : 5 fr., 3 fr., 2 fr.

A l'issue des courses, sur la place de la ville, jeux divers.

A 8 h. 1/2, place Le Flô, grand feu d'artifice.

— Aux Oppressés —

En toute saison les asthmatiques et les catarrheux toussent et sont oppressés, aussi pensons-nous leur être utile en leur signalant la Poudre Louis Legras, le meilleur remède à leurs souffrances. Elle calme instantanément les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, de toux, de vielles bronchites et guérit progressivement. Une boite est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

HAUTE-BRETAGNE

LOUDEAC

On nous écrit :

Exposition de Chiens Bretons — Le mardi 3 septembre aura lieu à Loudéac une Exposition de chiens épagneuls bretons courte-queue.

Les animaux seront présentés à 8 heures sur les Promenades. A 10 heures, réunion des propriétaires et amateurs à la Mairie en vue de constituer une société et de créer un Stud-Book.

On essaiera aussi à sélectionner et à améliorer une race pleine de qualités, qui pourra dès lors être admise aux grandes expositions de races connues, avec les Setter et les Pointer.

A la veille de l'ouverture de la chasse, ce sera une occasion prospère pour les acheteurs et les vendeurs.

Le concours de juments poulinières ayant lieu le même jour à 2 heures, ce sera une attraction de plus pour les visiteurs.

BULLETIN FINANCIER

Le calme relatif que l'on signale au Maroc et la tenue des marchés étrangers a permis à notre place de retrouver des dispositions plus favorables.

Notre 3 0/0 accentue sa hausse à 94.55, l'Extérieure progresse à 90.90, le Turc à 94 fr. et les fonds russes sont fermes.

A mesure que se dissipe pour le public ce double cauchemar du rachat de l'impôt sur le revenu, les capitaux se rapprochent peu à peu de ces excellents titres que sont les actions de nos grands chemins français Nord 1750. Orléans 1.355. P.-L.-M. 1.336. Ouest 835. Midi 1.108.

Des demandes sont à signaler à 50.50, en actions de la Dulces Nombres. Les éléments de prospérité que possède cette entreprise justifient d'ailleurs la faveur dont elle est l'objet.

A 54.50 pour les unités et à 21. 50 pour les coupures, les Actions de Mello bénéficient de la faveur qui s'attache aux valeurs sérieuse de caoutchouc. La production de cette entreprise ne cesse de s'accroître et l'on sait que ses produits sont particulièrement estimés.

TRAITEMENT ORTHOPÉDIQUE

des Affections osseuses et articulaires

Chez les Enfants et les Adolescents

Coxalgies, Boiteries de naissance et accidentelles, tumeurs blanches, mal de Pott, Rachitisme, Raideurs et déviations des membres et de la colonne vertébrale, (genou dévié, pied plat, pied bot, scoliose, dos rond) paralysies de l'enfance, Adénites scrofuleuses, etc.

Docteur V. PERRET, chargé du service orthopédique à l'hôpital Saint-Yves, 2, rue Coëtquen, RENNES.

Marché de Paris (la Villette) du 29 Août

ESPÈCES	QUANTITÉS amenées	QUANTITÉS vendues	Prix du kilogramme Poids vif 1re	2e	3e
Bœufs...	1 673	1 599	1 00	85	78
Vaches..	763	696	97	79	65
Taureaux	205	190	78	66	50
Veaux...	2 000	1 830	1 20	99	78
Moutons	11 799	11 500	1 15	1 00	85
Porcs....	3 300	3 390	1 44	1 40	1 30

Bœufs, vaches, taureaux : vente moyenne.
Veaux : vente difficile.
Moutons : vente facile.
Porcs : vente moins bonne.

CÉRÉALES (Bourse de Commerce)

LES 100 KILOS	AVOINES	SEIGLES	FROMENTS	FARINES
Courant.....	19 35	19 »»	27 55	34 90
Prochain.....	19 05	17 50	25 40	34 05
Sept.-Oct.....	18 25	17 75	23 85	32 15
Tendance...	ferme	sout.	ferme	sout.

Un bon remède pour la Gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines herpétiques et autres, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du docteur Vatel.

Une boîte de tablettes du docteur Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à M. H. Berthiot, rue des Lions, à Paris.

VIENT DE PARAITRE :

Le Finistère Pittoresque

Par G. Toscer

Membre de la Société archéologique du Finistère
38, rue de l'Eglise, BREST (Recouvrance)

Cinquième fascicule

Landerneau, Pencran, La Roche-Maurice, Sizun, Quimiliau, Landivisiau.

Nombreuses illustrations et gravures

Ce fascicule de 80 pages grand in-8° jésus, est en vente au prix de **1 fr. 75.**

Ce prix est réduit à 1 fr. 50 pour les souscripteurs. — Le volume complet formera huit fascicules.

Adresser les demandes à MM. Derrien et Tourmen, libraires à Brest, et à l'Imprimerie du Château, 4, Brest.

Petite Correspondance

Abonné ami, Brest. — Merci de votre charmante charge « Parigot et Paysan ». Vive le paysan !

Tribune du Travail gratuite

Ouvriers Tisserands demandés par M. Choleau, fabriquant de toiles et milaines à Vitré (I V). Pas de chômage.

On demande des Ouvriers Peintres. S'adresser à M. VETEL, peintre à Carhaix.

BONNE sachant la cuisine, est demandée dans excellente maison de Carhaix. Pour tous renseignements, s'adresser au Journal.

Photographie Parisienne

SUCCURSALE de CARHAIX

Avis. — M. Cauville a l'honneur de prévenir sa clientèle que sa *Succursale de Carhaix* sera désormais ouverte *tous les jours*, et que son personnel étant augmenté, ses livraisons se feront rapidement.

TRAVAIL SOIGNÉ

Pose et instantanés
Groupes de Noces. etc.

Bulletin des Ventes, Locations et Insertions Légales

A VENDRE

Une voiture Georges Richard, 10 à 12 chevaux, tonneau, 4 places et strapontin, dés, glace et accessoires, en très bon état.

Motocyclettes, depuis 150 à 250 fr.

Une machine à vapeur horizontale de 6 chevaux.

3 moteurs à essence industrielle, depuis 1 ch. 1/2 à 3 ch. 1/2.

S'adresser à J. Tanguy, 18, rue de Brest, Morlaix (Finistère).

Etudes de Me Louis BALEY, avoué à Châteaulin, et de Me LEFEUVRE, notaire à Carhaix.

VENTE D'IMMEUBLES PAR LICITATION

Le **Mardi 10 Septembre mil neuf cent sept,** à deux heures de l'après-midi, il sera procédé en l'étude et par le ministère de Me LEFEUVRE, notaire à Carhaix, à la vente et adjudication publique, au plus offrant et dernier enchérisseur, des Immeubles ci-après désignés :

PREMIER LOT

EN LA VILLE DE CARHAIX

Rue de la Tour-d'Auvergne

UNE PROPRIÉTÉ

Bâtiments et Dépendances

Mise à Prix : Dix-sept mille francs, ci . . . . . **17.000 fr.**

DEUXIÈME LOT

EN LA VILLE DE CARHAIX

Rue de la Tour-d'Auvergne

Une Maison et dépendances

Revenu : 378 francs.

Mise à Prix : Trois mille cinq cents francs, ci . . . . . **3.500 fr.**

TROISIÈME LOT

EN LA VILLE DE CARHAIX

Rue de la Tour-d'Auvergne

Une Maison et dépendances

Revenu : 120 francs.

Mise à Prix : Mille cinq cents francs, ci . . . . . **1.500 fr.**

QUATRIÈME LOT

En la commune de Carhaix

Chemin de la rue Cazuguel à la Madeleine

UNE MAISON

Revenu : 150 francs.

Mise à Prix : Deux mille francs, ci. . . . . **2.000 fr.**

CINQUIÈME LOT

En la commune de Carhaix

Près de l'Eglise de Plouguer

1° **Une Maison ;** — 2° **une Pièce de terre** dite *Liors-ar-Groas ;* — 3° **une Pièce de terre** dite *Liors an hent bras.*

Revenu : 180 francs.

Mise à Prix : Trois mille francs, ci. . . . . **3.000 fr.**

SIXIÈME LOT

En la commune de PLOUGUER, aux dépendances du village de LANOUENEC.

Une Pièce de terre labourable dite *Parc Lacao.*

Revenu : 120 francs.

Mise à Prix : Deux mille cinq cents francs, ci. . . . . **2.500 fr.**

Pour plus amples renseignements voir les affiches et s'adresser à Me LEFEUVRE, notaire à Carhaix.

Etudes de Me Louis BALEY, avoué à Châteaulin, 4, place du Marché, et de Me MARQUET, notaire à Carnac et de Me LEFEUVRE, notaire à Carhaix.

Vente d'Immeuble par licitation

Le *Jeudi 12 Septembre 1907*, à 2 heures de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de Me MARQUET, notaire à Carnac.

En la VILLE de CARNAC

Route de Carnac à la Trinité

UNE MAISON DE MAITRE

Avec dépendances

Mise à prix . . . 12.000 Fr.

Pour tous renseignements s'adresser à à Me MARQUET, notaire à Carnac.

Etude de Me LEFEUVRE, Notaire à Carhaix.

Vente par adjudication volontaire, *le dimanche 15 Septembre*, à 2 heures de l'après-midi. En l'Etude et par le ministère de Me LEFEUVRE, notaire à Carhaix.

Un petit corps de ferme à *Kerret*, en la commune de MOTREFF, d'une contenance d'environ 5 hect.

Mise à prix . . . . 4.800 fr.

On traiterait de gré à gré avant l'adjudication.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me LEFEUVRE, Notaire à Carhaix.

Etudes de Me CÉVAER, notaire à Pleyben, et de Me LE ROUX, notaire à Châteauneuf-du-Faou.

A Vendre de gré à gré **OU A LOUER** immédiatement, **un Moulin à eau** nommé **Meil Vian,** *en la commune et près la ville de Châteauneuf-du-Faou*, aux abords du canal de Nantes à Brest ; avec les terres et autres droits qui en dépendent.

S'adresser, pour les renseignements, à Mes CEVAER et LE ROUX.

Etude de Me POSTOLLEC, Notaire à Gourin

VENTE par adjudication volontaire, le *Jeudi 12 Septembre 1907*, 2 h. après-midi, en l'Etude et par le ministère de Me POSTOLLEC, Notaire à Gourin.

D'immeubles au village de *Kerhône*, commune de ROUDOUALLEC.

1er Lot. — Ecurie sous chaume avec cour, portion d'aire à battre.

Mise à prix . . . 60 fr.

2e Lot. — Partie midi d'environ 15 ares, de Ar-leurier-Koat-bian, courtil.

Mise à prix . . . 100 fr.

3e Lot. — Pré dit Prad.pont-coq, contenant environ 25 ares.

Mise à prix . . . 600 fr.

4e Lot. — Goarem-voën ou len-vihan, terre défrichée, d'environ 1 h. 08 a. 30

Mise à prix . . . 200 fr.

5e Lot. — Goarem-Creis ou Parc-lan-bras-d'an-Nec'h, terre défrichée d'environ 66 a. 60.

Mise à prix . . . 300 fr.

6e Lot. — Bannaloud'-an-traon, labour d'environ 1 h. 50 a.

Mise à prix . . . 1.200 fr.

Faculté de réunion de lots.

Bail : Ces immeubles sont affermés jusqu'au 29 septembre 1913, moyennant un fermage annuel de 160 fr.

S'adresser : Pour la visite des biens à M. Pichon, fermier, et pour tous renseignements à Me POSTOLLEC, Notaire.

Etude de Me LE BOUAR, notaire à Gourin

A Vendre par adjudication publique et volontaire, en l'étude et par le ministère de Me LE BOUAR, notaire à Gourin, le *Dimanche 8 Septembre 1907*, à une heure de l'après-midi, en un seul lot.

1° Une **Belle MAISON** *située à Toul-an-Hy, ville de Gourin*, maison d'une longueur de 14 mètres, composée d'un rez-de-chaussée, d'un étage et d'un grenier ; 2° Une Cour et une Ecurie situées derrière la dite maison. — Le tout placé en bordure de la route de Gourin à Carhaix.

Les immeubles ci-dessus sont loués moyennant 450 fr. l'an à François Bernard.

Mise à prix . . . . 7.000 francs

A Vendre par adjudication volontaire, en l'étude et par le ministère de Me LE BOUAR, notaire à Gourin, le *Dimanche 8 Septembre 1907*, à 2 heures de l'après-midi, en deux lots, **différents immeubles** ci-après désignés :

1er lot. — **Une jolie Métairie** *située au village de Kervidiern, en Le Saint*, d'un revenu annuel de 375 francs.

Mise à prix . . . . 7.000 francs

2e lot. — **Un petit Corps de Ferme** *situé au village de Kerbars, en Spézet*, d'un revenu de 95 francs, impôts en sus.

Mise à prix . . . . 1.600 francs

A Vendre par adjudication publique et volontaire, en l'étude et par le ministère de Me LE BOUAR, notaire à Gourin. Le *Jeudi 10 Octobre 1907*, à 1 h. 1/2 de l'après-midi, en quatre lots avec faculté de réunion, **différents Immeubles** *situés au village de Boutihiry, commune du Saint.*

Premier Lot. — **Deux petites Fermes** d'une contenance approximative de neuf hec ares et d'un revenu de 400 fr., le tout profité par les époux François Le Fur et Louis Le Gall suivant baux expirant l'un le 29 Septembre 1912 et l'autre le 29 Septembre 1911.

Bons bâtiments, bonnes terres.

Mise à Prix. . . . **8.000 fr.**

Deuxième Lot. — **Une Ferme** située au village de **Boutihiry**, comprenant outre de bons bâtiments, des terres de première qualité, le tout d'une contenance de 18 h. 59 a. 53 c. et d'un revenu annuel de 800 fr., occupée par les époux François Duigou.

Mise à Prix. . . . **18.000 fr.**

Troisième Lot. — **Une Ferme** située au village de **Boutihiry**, occupée par la veuve Le Duigou qui paie 800 fr. de ferme.

Le bail expirant le 29 Septembre 1907, l'acquéreur pourra entrer en jouissance de la ferme dès le jour de la vente.

La dite ferme d'une contenance de 19 h. 93 a. 20 c., comprend de bons bâtiments et des terres de première qualité.

Mise à Prix. . . . **19.000 fr.**

Quatrième Lot. — *Quatre Parcelles sous Taillis*, d'une contenance de 2 h. 19 a. 50 c.

Mise à Prix. . . . **1.500 fr.**

Tous les immeubles ci-dessus sont très faciles à desservir étant situés en bordure de la route de Gourin au Faouët, à 4 kilomètres de Gourin et à 2 kilomètres du Saint.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me LE BOUAR, notaire à Gourin.

COMPAGNIE ÉLECTRIQUE

D'ÉCLAIRAGE & DE FORCE

Société anonyme au Capital de 600.000 francs

Siège Social et Direction : 1, Rue Victor-Hugo, RENNES

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

De **4.500** Actions de **100** fr. chacune

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. BOUTRY, Ingénieur honoraire des Chemins de fer de l'Ouest, rue Albert, 7, Rennes, *Président.*

GUITTET, Ingénieur, Chef d'Exploitation des Tramways à vapeur d'Ille-et-Vilaine, rue Le Bastard, 9, Rennes, *Administrateur.*

MM. LANDRESSE, Entrepreneur de peinture, 50, rue d'Antrain, Rennes, *Administrateur.*

ROUSSEL, Industriel, 22, rue Pasteur, Fougères, *Administrateur.*

DIRECTION ET SERVICES TECHNIQUES

M. PRUGNAUD, Ingénieur, ex-Directeur des Tramways électriques de Rennes.

La Société a pour objet : *L'établissement de l'éclairage électrique et la distribution de la force motrice.*

Elle a pour objet initial, avec le capital à souscrire, l'établissement et l'exploitation de l'éclairage électrique et la distribution des forces motrices dans les villes de :

LOUDÉAC, CARHAIX, QUIBERON, JOSSELIN, LOCMINÉ, MARTIGNÉ-FERCHAUD, CANCALE.

Les concessions d'éclairage que la Société possède dans les villes de Paimbœuf Basse-Indre et Saint-Méen donnent déjà des résultats très satisfaisants.

Tout fait espérer que dans un laps de temps rapproché, il pourra être payé aux actionnaires un dividende de 6 %.

Les souscriptions sont reçues :

1° Au Siège de la Société, 1, rue Victor-Hugo, Rennes ;

2° Aux Agences du Crédit Lyonnais et de la Société Générale à Rennes.

Les versements se font :

1° Un quart en souscrivant ;

2° Le reste sera appelé par le Conseil d'Administration, à mesure des besoins.

NOTA — La notice a été publiée, conformément à la Loi, au *Bulletin du Journal Officiel* du 3 Juin 1907.

La notice explicative et les statuts seront adressés immédiatement aux personnes qui en feront la demande.

(La cote est demandée à la bourse de Nantes.)

Vins de Table

ROUGE ET BLANC

Garantis vrais BORDEAUX

Adhémar de MONTEIL

PROPRIÉTAIRE - RÉCOLTANT

Pavillon du Haut-Rocher

Saint-Etienne-du-Lisse

CASTILLON (Gironde)

COMPAGNIE D'ASSURANCES

"LE SOLEIL"

44, rue de Châteaudun, PARIS

INCENDIES, VIE et ACCIDENTS

Représentant : SAMUËL PALIERN, *négociant en vins et spiritueux, à* **Gourin** et Agent Général pour les cantons de *Carhaix, Maël-Carhaix, Rostrenen, Callac, Huelgoat* et *Châteauneuf.*

Des Agents sérieux sont demandés.

MAISON ALLAIN

Rue du Pavé, CARHAIX

BICYCLETTES DE TOUTES MARQUES

Machines Agricoles

Ecrèmeuses et Machines à Coudre

SPÉCIALITÉ DE TREMPE POUR MACHINES AGRICOLES

Réparations en tous genres

PIÈCES DE RECHANGE

Prix Modérés

EXPERTISES

pour Partages et Renables

ASSURANCES

CONTRE L'INCENDIE, LES ACCIDENTS ET SUR LA VIE

Représentation des meilleurs Maisons de Vins et Spiritueux

" FINE REDEMPTOR "

MACHINES AGRICOLES MARÉCHAL

François HERVÉ

Propriétaire-Cultivateur

LA CHAPELLE-NEUVE par Plougonver.

(Côtes-du-Nord)

LA

Médecine Végétale

par les Sucs et Principes vitaux des Plantes.

La Méthode Végétale qui depuis de nombreuses années obtient tant de succès dans les guérisons des maladies chroniques, se trouve décrite dans le célèbre ouvrage intitulé : *« La Médecine Végétale »*.

Tous les malades désespérés et découragés trouveront dans ce livre un moyen certain et radical pour se guérir sans drogues funestes, sans poisons qui fatiguent le corps, épuisent les nerfs et délabrent l'estomac, *sans opération*, ni mutilation mais à l'aide de *sucs végétaux* et *sèves régénératrices*, qui réparent les forces, fortifient l'organisme et purifient le sang.

Parmi les chapitres les plus importants, il convient de citer : **Maladies de la Peau**, *Dartres, Eczéma, Vices du sang*, etc. **Tumeurs**, *Glandes*, **Maladies spéciales de la Femme**, etc. *Goutte, Rhumatisme, Epilepsie*, **Maladies contagieuses**, *Voies urinaires, Cystites, Prostatites, Gravelle, Diabète, Anémie, Bronchite, Asthme, Dyspepsie, Gastralgies, Constipation, Hémorrhoïdes, Hydropisie, Albuminurie*, etc., etc.

Avec ce livre, chacun peut devenir son **propre médecin**, *se soigner et se guérir seul* de toutes les maladies chroniques, sans médicaments qui empoisonnent, mais par cette médication bienfaisante qui répand son action naturelle dans toutes nos cellules et dans tous nos organes, par ces précieux sucs des plantes qui infiltrent dans nos veines : **FORCE, VIGUEUR ET SANTÉ.**

Dans un but de vulgarisation scientifique et humanitaire, *La Médecine Végétale, fort volume de 352 pages*, est envoyée *franco* contre **0,60 centimes** en timbres-poste, adressés au Dr de la *Pharmacie Vivienne, 16, Rue Vivienne, PARIS.*

Manufacture d'Orgues à tuyaux de Pianos & d'Harmoniums

Hermann WOLF, *QUIMPER*

18, Place Saint-Corentin (en face la Cathédrale)

Piano réclame..... 475 fr.
Piano marque **Pleyel**..... 1,075 fr.
Prochainement le **Piano démocratique** sera lancé sur le marché. *Le piano sera fabriqué dans nos ateliers, par des ouvriers et avec des bois du pays.*

Isolateurs réclame, le jeu de 4.. 1 fr. 95

Lutherie de Mirecourt :

Violon entier avec sa boîte, archet, colophane et jeu de cordes..... 15 fr. 90
Mandoline, depuis..... 8 fr.
Cordes de mandolines et de violon.
Cordes de soie, depuis..... 0 fr. 30
Chanterelle ajustée..... 0 fr. 75

TOUTE LA MUSIQUE MODERNE ET ANCIENNE, Remises de 10 °/o et 60 °/o.

Location de musique, livrable à domicile, tous les mois, dans tout le Finistère, au prix de Paris

ABONNEMENT pour l'entretien des pianos à dates fixes..... { *QUIMPER*, 4 accords par an / *Département*, 3 — — } **12 fr.**

Un ancien Accordeur de la maison CAVEAU est attaché à la Maison.

Remise à neuf d'un piano :

Mécanique complète et **réglage**.. 95 fr.
Cordes et **chevilles**..... 95 fr.
Claviers feutre et **blanchissage**.. 35 fr.
Replaquage ivoire..... 65 fr.
Replaquage celluloïd..... 35 fr.
Recollage d'un sommier de chevilles ou d'attache, pinçage et accords au diapason..... 95 fr

---

PROTHÈSE ET CHIRURGIE DENTAIRES

Henri BAVARD

DENTISTE

2, Quai de Léon, à MORLAIX

Visible tous les jours non fériés de 9 à 5 heures.

CHARCUTERIE -- COMESTIBLES

Restaurant

C. GEOFFROY

Rue du Sel - CARHAIX

PRODUITS DE 1re QUALITÉ

Prix Modérés

Costumes Bretons

POUR HOMMES

COSTUME DE SCAËR

Noir et velours, ou noir et broderies, de **50** à **70** francs le haut de costume.

S'adresser à M. EVENOU, *drapier à Scaër.*

COSTUME DE QUIMPER

Bleu et velours, ou bleu, velours et broderies, de **50** à **70** francs le haut de costume.

S'adresser à M. MICHEL LAZ, *tailleur au bourg de Coray.*

Pour Bragou-Braz de drap et Guêtres, s'adresser à :

J. RAVALEC, drapier à Coray.
Michel LAZ, tailleur à Coray.
GOURVEST, au bourg de Gouézec.

Ces costumes sont ceux adoptés de préférence par les Bardes.

COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHÉNIX

Assurances contre l'Incendie

33, rue Lafayette, PARIS

Représentant à Carhaix : **Auguste LE GOFF**, clerc de notaire, agent général pour les cantons de *Carhaix, Maël-Carhaix, Callac, Huelgoat* et *Gourin.*

Grand Hôtel de la Tour d'Auvergne

CARHAIX

J. ADAM, Propriétaire

Correspondance du *Touring-Club Anglais* et du *Touring-Club de France.*

Table d'Hôte à toute heure

Garage pour vélos ; Fosses pour automobiles ; Omnibus à tous les trains ; Voitures de louage.

Brezonek a gomzer

ENGLISH SPOKEN

A very confortable Hotel for travellers

Moderate fares

GRAND CHOIX D'ARMES

COUTELLERIE

MACHINE A COUDRE

GRITZNER

«-» **ROTATIVE** «-»

à très grande vitesse

La plus nouvelle et la meilleure

MACHINE DU MONDE

Vente à terme, Réparations

MARIE Aîné

Place Emile-Souvestre et 1, Rue Pont-Notre-Dame

MORLAIX (Finistère)

Edouard ROUILLARD

Marchand-Tailleur -- CARHAIX

Complets Haute-Nouveauté sur mesure depuis **45** fr.

Pardessus, Manteaux et Pélerines en caoutchouc sans odeur et en tissus imperméabilisés non caoutchoutés

pour Hommes et Dames.

Vestons Alpaga et Coutil, Pantalons toile nationale et Treillis blanc

Grand Choix de Costumes Enfants dernière création, depuis l'âge de 3 ans

GRAND CHOIX DE CHEMISES, FAUX-COLS, MANCHETTES, GANTS ET CRAVATES

Bandelettes Alpines pour Cyclistes et Chasseurs

Chapellerie, Chapeaux de feutre, souple et impers. Casquettes, Chapeaux de paille et de toile.

SPÉCIALITÉ de VÊTEMENTS de TRAVAIL

CONSTRUCTION AGRICOLE DE LANDERNEAU

E. BELBÉOC'H Ingénieur-Constructeur

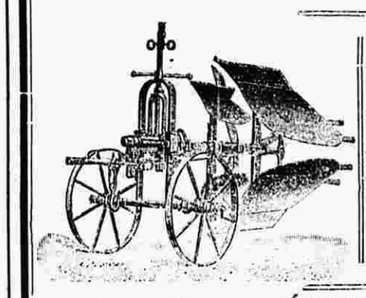

— 200 Médailles — GRAND PRIX *Exposition Internationale*

BRABANTS

PERFECTIONNÉS BREVETÉS.

Herses Canadiennes

et à Hérisson

EXTIRPATEURS A DENTS FIXES

ET A DENTS FLEXIBLES

Houes et Semoirs extensibles

BROYEURS — HACHE-PAILLE

Toutes mes **Charrues ÉMIETTEUSES** *ont le corps en acier trempé, et les versoirs à écartement variable ; la glissière en acier plat. Comme travail elles sont absolument supérieures à toutes les charrues communes.* (Demander les références.)—*Représentant à Carhaix :* **Louis LE BESCOND.**

HORS CONCOURS : Exposition Nationale de Pontivy (2 Novembre 1905)

ORNEMENTS D'ÉGLISES, BRONZES ET ORFÈVRERIE

CHEMINS DE CROIX, CRÈCHES, STATUES

Encens, Mèches, Braise pour Encensoirs, Cire

G. LE POULLOUIN

18, Rue de la Trinité « GUINGAMP »

RÉPARATIONS DE VASES ET OBJETS SACRÉS.
ORFÈVRERIE DE TABLE, ARGENT MASSIF ET ARGENTÉ

La Dorure, la Réargenture des Couverts et Orfèvrerie de Table, le Bronzage, le Vernis doré sur métaux, sont exécutés dans mon Atelier et garantis sur facture.

TARIF DE RÉARGENTURE DES COUVERTS ET CAFÉS

Poids d'argent garanti (par douzaine)

60 grammes, le couvert, **2** fr. — 72 gr., le couv., **2** fr. **25**. — 84 gr., le couv., **2** fr. **50**. — 100 gr., le couv., **3** fr. — CAFÉS, 12 gr., l'unité **0** fr. **50**. — 18 gr., **0** fr. **60**. — LOUCHÈS, **3** à **5** fr.

MINIATURES PHOTO-BIJOUX, MONTURES OR, ARGENT, IMITATION

HORLOGERIE, BIJOUTERIE, LIBRAIRIE

A. CROC

CARHAIX (Finistère)

Seul concessionnaire du

CHRONOMÈTRE SCAPHANDRE.

Montre à boîte hermétique, marchant même dans l'eau.

(*Voir à l'Etalage.*)

Ce chronomètre se fait en acier, nickel, argent et or. Avec ce chronomètre aucune poussière ne peut pénétrer à l'intérieur. Echappement à ancre 15 rubis, antimagnétique. Réglage parfait.

GRANDE NOUVEAUTÉ { **Broches, Epingles de Cravates, Parures de Boutons, Boîtes d'Allumettes, Maroquinerie, ornés de la Statue de LA TOUR d'AUVERGNE.**

Grand choix de Bijoux pour Mariage, avec brillants et Perles. Parures et Bouquets en fleurs d'oranger.

Abonnements sans frais à toutes les revues périodiques.

Machine à coudre NEW-HOME. — Mekanikou da vriat gant rabat braz, gwarantet 5 bla.

INSTRUMENTS ARATOIRES — BENVIOU ARAT

A. BERNET-CHAROY et ses FILS, Constructeurs

à l'USINE DE MORLEY, par Dammarie (Meuse)

" THE BERNETT "

Nouveau Bisoc perfectionné Breveté S. G. D. G.

A ve engalet en eur gerzet ;
A labour en holl douarou ;
A ra eun ero pa gerer: 50 °/o à labour en gounid

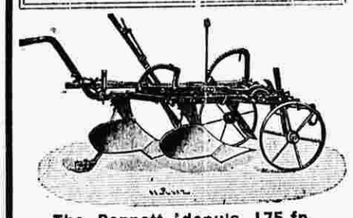

The Bernett, depuis 175 fr.

Houes à cheval, Butteurs
Scarificateurs, Extirpateurs
Déchaumeuses
Herses articulées tout acier
Rouleaux ondulés et lisses

Rouleau ondulé " BERNET "

TÉLÉGRAPHE *ENVOI FRANCO DU CATALOGUE* TÉLÉPHONE

• MACHINES À BATTRE •

EN BOUT ET EN TRAVERS, À MANÈGE & À MOTEUR.

• BROYEURS D'AJONCS •

PRESSOIRS & MOULINS À POMMES

TANVEZ-LEVER & FILS

USINES HYDRO-ÉLECTRIQUES

DE LA TOURELLE ET DE PONT-EZER,

GUINGAMP

(CÔTES-DU-NORD)

· ENVOI FRANCO DU NOUVEL ALBUM ILLUSTRÉ ·

Manège N°1

PARIS 1878 - MÉDAILLE D'ARGENT. ST BRIEUC 1881 - Gd DIPL. D'HON. VANNES 1883 - MÉDAILLE D'OR. ETC. ETC.

ST BRIEUC 1905 - MÉDAILLE DE VERMEIL (1er Prix). PONTIVY 1905 - Gd DIPLÔME D'HONNEUR. RENNES 1906 - 1e MÉDAILLE COLLABORATEUR.

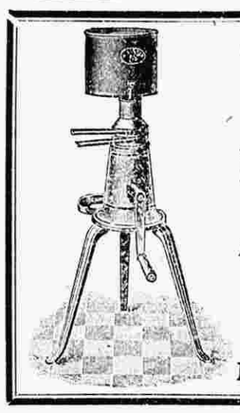

TUD DIVAR ar MEAZ

euz a gantoniou KALLAK ha MAEL- ERAEZ

EN TI LOUIS AR BOULC'H

en Parrez PLUSKELLEK, e kafet :

Digwanerezed-Leaz **LISTER ;** *ha re all a bep sort adalek 100 lur, gwarantisset.*

Haderezed **ERER-BRABANT** a bep sort kalite hag a bep sort priz

Mekanikou da labourat douar en pep stum.

COMPTOIR AGRICOLE DE BRETAGNE

TÉLÉPH. 2-26

Vve Ch. MARÉCHAL

21, Boulevard National à SAINT-BRIEUC

Ecrémeuse LANZ

la plus simple de toutes les écrémeuses

VENTE A L'ESSAI

Faucheuses, Moissonneuses, Lieuses DEERING

Les plus *légères*, les plus *pratiques*, les plus *solides*

En magasin, tous instruments de première marque. — Catalogue franco.

Représentants du Comptoir à Carhaix :

Mme Vve GUILLOU & FILS

Sur le Château

FORGE ET CHARRONNAGE. — RÉPARATIONS

Benviou labour-douar mod nevez parfeteet

MAGNIER-BEDU

Ijiner-Oberer

en GROSLAY Seine-et-Oise)

Erer-Brabant simpl ha doubl

merk « JUPITER » *evid douarou hag a beg*

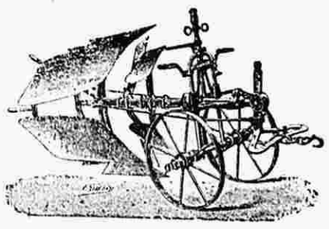

Diskuezadegou Enntre-broiou EN LIÈGE 1905, ha MILAN 1906

PRIZIOU BRAZ

Draillerez irvin nevez didorrapl he c'hern
Draillerez-griziou gant troerez diabarz
a c'hall mala 3000 lur an heur

ÉRER-BRABANT eur SOC'H ha daou SOC'H

giz an Amerik, evid douarou gleb

Labour dispar, gant an neubeuta poan

Erer-Daousoc'h, Trisoc'h, Dizoulerezed, Ogejou dir, Kultivatourien kanadian var resorchou, Ruillou tôl ha potinn, Dic'hriziennerezed, etc.

Ar C'hatalog gant poltrejou ha diskleriadurez evit netra, var goulen

Gwerzer evitan : Charles ROYER, KERAEZ

Les Tablettes Lass

La vogue de cet excellent remède va toujours grandissant.

Son action est en effet souveraine contre la **Constipation,** les **maladies du Foie,** de **l'Estomac,** des **Intestins.**

Avez-vous des **lourdeurs d'estomac,** des **gaz,** des **digestions pénibles ?** Prenez des **TABLETTES LASS.**

Avez-vous des **gonflements d'intestin,** de l'**oppression,** des **étouffements,** des **vertiges?** Prenez le soir une **TABLETTE LASS.**

Ce purgatif nouveau qui est en même temps **dépuratif, digestif, rafraichissant, vermifuge** a pour résultat de maintenir le ventre toujours libre **d'épurer et de fortifier le sang** et d'assurer le bon fonctionnement de tous nos organes.

C'est le plus efficace, le plus agréable et le plus économique des purgatifs.

Mode d'emploi une à deux tablettes le soir en mangeant.

Pour plus de détails consulter la notice qui accompagne chaque boîte.

Prix : 1 fr. 25

Dépôt : Pharmacie LE JANNE, à **CARHAIX.** — Pharmacie LE GAC, à **CALLAC** et dans toutes les Pharmacies.

Machines à tricoter

de tous Systèmes — Apprentissage gratuit

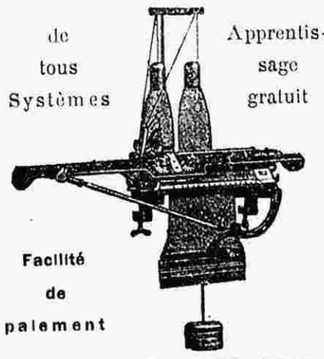

Facilité de paiement

Mme CORBEL

6, Rue Longue de Bourrette, 6

MORLAIX

(*Voir les Modèles au Magasin*)

Carhaix, Imprimerie du Peuple
Le Gérant : Louis GOURLET.

Pour légalisation des signatures ci-contre — **En Mairie de Carhaix, le** — **190**